

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISSANT TOUS LES MOIS

VOL. II.

MONTRÉAL, 1^{er} SEPTEMBRE 1882.

N^o 9.

SOMMAIRE.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS : Avis de demande d'érection, délimitation, etc., de municipalités scolaires — Nomination d'un inspecteur d'écoles — Bureau des examinateurs catholiques de Montréal, séance du 1^{er} août — Règlements concernant le Barreau de Montréal. — PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT : Conférence littéraire, par L. A. Brunet — Le journal l'*Education* et la province de Québec — Botanique élémentaire (Suite) — Questions grammaticales — Problèmes divers — Problèmes d'algèbre — Formule de l'annuité. — TRIBUNE LIBRE : Solution du problème à résoudre, livraison précédente, p. 246. — LECTURE POUR TOUS : Une récompense bien méritée — Feuilleton : Zacharie le maître d'école. — BIBLIOGRAPHIE. — ERRATA. — ANNONCES. — CONDITIONS D'ABONNEMENT.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis de demande d'érection, etc., de municipalité scolaire, en vertu de la 5^{ème} section, 41 Vict., ch. 6.

Distraire cette partie de la municipalité scolaire de Mont-Louis, dans le comté de Gaspé, à compter vers l'ouest de la propriété d'Octave Lavoie, exclusivement, et courant à l'est à la propriété de Jean Campion, inclusivement, formant un front d'environ six milles sur une profondeur de neuf milles, pour être connue et désignée sous le nom de Anse Pleureuse, dans le dit comté de Gaspé.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis de demande d'érection, etc., de municipalités scolaires, en vertu de la 5^e Sec. 41 Vict., chap. 6

1. Distraire de la municipalité scolaire de "Mont Louis," dans le comté de Gaspé, le territoire à compter, vers l'est, de l'endroit communément appelé Moulin Fraser, et courant vers l'ouest à la ligne de démarcation de la municipalité scolaire de "Claude Arbour," formant un front de six milles sur neuf milles de profondeur, pour être connu et désigné sous le nom de la municipalité scolaire de "Rivière à Lapierre," dans le dit comté de Gaspé.

2. Distraire cette partie de la municipalité scolaire de "Mont Louis," dans le comté de Gaspé, à compter vers l'ouest de la propriété de Jean Campion exclusivement, et courant vers l'est à la ligne de démarcation de la municipalité scolaire "La Madeleine," formant un front de six milles environ sur neuf milles de profondeur, pour être connue et désignée sous le nom de municipalité scolaire de "Gros Morne," dans le dit comté de Gaspé.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis de demande d'annexion et de délimitation de municipalité scolaire en vertu de la 5^{ème} section, 41 Vict. chap. 6.

Annexer à la municipalité scolaire de "Saint-Frédéric", comté de Beauce, cette partie de "Broughton" (dans le même comté) qui y est annexée pour les fins civiles de paroisse, par proclamation du 27 février 1879.

Nomination d'un Inspecteur d'écoles.

BUREAU DU SECRÉTAIRE PROVINCIAL,
Québec, 29 juillet 1882.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur en Conseil de nommer Joseph Pacifique Nantel, écuyer, professeur, à la charge d'inspecteur d'écoles pour les comtés de Terrebonne et Deux Montagnes, et pour partie du comté d'Argenteuil, en remplacement d'Anthime Pilon, écuyer, dont la commission a été révoquée.

**Bureau des Examineurs Catholiques
de Montréal. — Séance du 1er août 1882**

CANDIDATS BREVETÉS.

ÉCOLE ACADÉMIQUE.

1re Classe.

M. M. A. Black (français et anglais)
Mlles Antonia Marchand (français)
Athanais Bibaud “

ÉCOLE MODÈLE.

1re Classe.

M. Joseph H. Turgeon (franç. et anglais)
Mlle Marie Hermine Lanctôt (français)

2de Classe.

Mlles Gabrielle St. Julien (franç. et angl.)
Marie Salomé Lauzon (français)
Marie Eva Granger “
Marie Anne Mayer “

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

1re Classe.

M. Dominique Derome (franç. et anglais)
Mlles Marie Rosalita Lussier (français)
Marie Louise Gravel “
Sophie Gravel “
Marie Louise Fitzpatrick (fran. et angl.)
Evangéline Longpré (français)
Rose de Lima Richard “
Virginie Cyr “
Emma Boucher “
Marie Emma Lanthier “
Délina Forest “
Georgeline Dalpé “
Eliza Montreuil “
Victoria Cheval “
Joséphine Légaré “
Elzire Rochon “
Marie Odile Martineau “
Marie Odile Lalanne “

2de Classe.

Mlles Marie Anne Geoffroy (français)
Honorine Landry (français et anglais)
Rosa Anne Beauvais (français)
Eugénie Chartrand “
Marie Julie Gauthier “
Elizabeth Martin “
Marie Azaida Landreville “
Alphonsine Langlois “
Aglaré Briault “
Alexina Farand “
Georgina Thibodau “
Anna Deguire “
Albina Leduc “
Mathilda Legault “

Marie Alexandrine Emond “
Lilia Champagne “
Emma Bourbonnais “
Marie Pariseault “
Alphonsine Durand “
Marcelline Gascon “
Marie Louise Villeneuve “
Philomène Guindon “

	Nombre de candidats qui ont réussi.	Nombre de candidats qui ont failli.	Total.
Ecole académique	3	0	3
Ecole modèle	6	3	9
Ecole élémentaire.....	40	16	56
Totaux	49	19	68

ÉPREUVES ÉCRITES.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

DICTÉE FRANÇAISE.

Suspendus aux lambris dorés de ce palais, mille lustres y resplendissaient, vainqueurs des ombres de la nuit. Ajoutées aux miennes, vos ressources contribuèrent puissamment au succès de cette entreprise. Savants et instruits comme ils l'étaient, saint Augustin et saint Thomas ne pouvaient manquer de jeter des flots de lumière sur les questions qu'ils ont traitées. Fussent-ils distingués comme ils se sont efforcés de le faire croire, ces hommes ne se seraient pourtant pas repentis d'avoir caché sous le voile de la modestie les mérites qu'ils prétendent avoir gagnés. C'est à l'ombre de la paix que les sciences sont nées, qu'elles se sont perfectionnées, et qu'elles se sont étendues jusque dans les pays les plus reculés. Certains auteurs se sont figurés qu'ils avaient surpassé les anciens; mais plusieurs ont fini par reconnaître qu'ils s'étaient trompés. Les Français se sont ouvert le chemin de l'honneur, et se sont couverts de gloire par les bonnes institutions qu'ils se sont données. Les honneurs et les richesses se sont souvent évaporés avec ceux qui s'étaient donné la mission de les distribuer aux personnes qui étaient censées les avoir mérités. Que de personnes se sont repenties de ne s'être pas efforcées d'acquérir dans leur jeunesse les sciences qui leur aurait si bien profité dans un âge plus avancé. Votre intelligence, mesdemoiselles, s'est

remplie des maximes que vous vous êtes appliquées à méditer dans des lectures choisies.

DICTÉE ANGLAISE.

EDUCATION.

In the first place, then, let it be remembered that the mind of the young must ever be devoted either to an idea or to sense ; either to an object of faith (and youth is peculiarly qualified for possessing faith), or to that visible form of good which ministers to animal excitement. If the citadels of the souls of the young be left void of pure and noble images, they will be taken possession of by those that are contrary to them ; if not guarded by the bright symbols of beautiful and eternal things, error and death, moral death, with all its process of intellectual degradation will plant their pale flag there. As with the intellectual direction, so it is with the manners and intercourse of youth ; for these will ever be directed after one of two types—either by the spirit of sweetness and love, or that of insolence and malignity.

ARITHMÉTIQUE.

I. Quel est le nombre dont le $\frac{1}{4}$, le $\frac{1}{5}$, le $\frac{1}{7}$ et le $\frac{1}{9}$ = 2661 ?

Réponse : 3780.

Opération.

$$\frac{1}{4} + \frac{1}{5} + \frac{1}{7} + \frac{1}{9} = 2661$$

$$1260 \div 4 \times 1 = 315$$

$$5 \times 1 = 252$$

$$7 \times 1 = 180$$

$$9 \times 1 = 140$$

$$\underline{887}$$

$$\frac{887}{1260} = 2661 \& 1 = 3780$$

II. Divisez les $\frac{2}{3}$ de $7\frac{3}{4}$ par les $\frac{4}{5}$ de $11\frac{1}{4}$.

$$341$$

Réponse : $\frac{341}{600}$

Opération.

$$\frac{2}{3} \text{ de } 31\frac{3}{4} \div \frac{4}{5} \text{ de } 11\frac{1}{4} = \frac{62}{12} \div \frac{500}{55} =$$

$$\frac{3410}{6000} = \frac{341}{600}$$

$$\frac{3410}{6000} = \frac{341}{600}$$

ÉCOLE MODÈLE.

DICTÉE FRANÇAISE.

Une armée de cinq cent mille hommes bien disciplinés qui envahirait une province ne saurait éprouver une longue résistance.

Toute doctrine, quelque opposée qu'elle soit à celle du Saint-Siège, n'est cependant pas invariablement repoussée aujourd'hui par tous les honnêtes gens, ou qui sont au moins réputés tels.

Le premier de tous les peuples qui ait créé des bibliothèques est celui d'Égypte.

C'est dans les écrits mêmes de plusieurs adversaires de la religion que se trouvent les plus pompeux éloges de ses préceptes.

Quelque fins politiques que fussent Burrhus et Sénèque, ils ne purent découvrir le fond du cœur de Néron.

Les jeunes filles qui veulent s'instruire sont tout yeux et tout oreilles aux leçons de leurs maîtresses.

La valeur, tout héroïque qu'elle est, ne suffit pas pour faire des héros.

Cicéron préféra à toute autre gloire celle d'être appelé père de la patrie.

Catiline visait à une tout autre gloire que Cicéron, en voulant renverser la république.

Le peu de confiance que vous avez déjà mise en Dieu a ranimé votre courage.

Si sages et expérimentées que puissent être ces gens, n'est-il pas déplorable qu'on les ait crus capables de figurer au premier rang ?

Le peu de complaisance que vous avez montré dans cette affaire vous a nuï considérablement.

Ces dames, qui s'étaient parlé, et qui s'étaient entendues, ont vu se rompre, une fois de plus, l'harmonie qui s'était rétablie entre elles.

De pauvres enfants mourant de faim ne sauraient manquer d'exciter la compassion de tous ceux qu'a visités l'indigence.

Le nombre des gens venus à ce banquet s'élevait à deux cent quatre-vingts convives.

Ces guerriers sont rentrés dans leur patrie tout brillants de gloire.

Aujourd'hui vous verrez tels individus blessant leurs amis mêmes, et vous les trouverez demain rampants et humiliés.

NARRATION FRANÇAISE.

LE TRAITRE PUNI.

SOMMAIRE. — Peu de temps après la bataille d'Iéna, un colonel français se trouva logé chez un gentilhomme silésien. On lui donna la chambre d'honneur, décorée de tableaux d'un grand prix. En prenant congé de son hôte, il lui demanda comme souvenir un de ces tableaux, et arrêta son choix sur une toile sans valeur. Inquiétude, observations du gentilhomme, qui veut diriger ailleurs le choix du colonel. Celui-ci persiste et détache la toile, derrière laquelle apparaît alors une tache humide. Il porte dans le mur un coup violent; quelques briques tombent, et laissent à découvert toutes les richesses du gentilhomme. Comment le colonel a-t-il pu pénétrer ce secret? C'est le maçon qui... Le colonel fait venir l'ouvrier infidèle, donne ordre qu'on le conduise dans la campagne et qu'on lui administre la correction en usage parmi les soldats autrichiens.... Départ du colonel....

DÉVELOPPEMENT.

A la fin de la guerre qui éclata entre la France et la Prusse, en 1806, et qui se termina par la bataille d'Iéna, où fut anéanti le prestige que le génie du grand Frédéric avait jeté sur l'armée prussienne, un colonel français fut logé chez un gentilhomme silésien, et accueilli avec les égards que l'on devait à son grade élevé et à sa qualité d'ennemi tout-puissant. On l'installa dans la chambre d'honneur du château, décorée de tableaux signés des plus grands maîtres, on s'étudia à prévenir ses moindres désirs, et le colonel, charmé de tant de courtoisie, montra de son côté que la gloire ne lui avait point fait perdre les vieilles traditions de la politesse française. Après une semaine de séjour, et au moment de prendre congé du gentilhomme, il lui exprima le plaisir qu'il ressentirait à emporter, comme souvenir d'un hôte aussi aimable, un des tableaux qu'il avait admirés dans son appartement. Le gentilhomme s'empressa de déférer à ce désir et laissa le colonel libre de fixer lui-même son choix.

Dans ces sortes d'occasions, la politesse la plus élémentaire exige qu'on n'abuse point de la générosité des personnes par un choix indirect qui se porterait sur un objet d'une trop grande valeur; et l'officier français avait trop de tact, une trop profonde connaissance des usages du monde pour enfreindre cette règle. Il se

décida donc pour celui de tous les tableaux qui lui parut le plus mauvais. A la désignation qu'il en fit, le gentilhomme pâlit néanmoins, une angoisse inexprimable se peignit sur tous ses traits. "Monsieur le colonel, dit-il d'une voix tremblante, c'est me faire injure que d'emporter un ouvrage aussi médiocre comme un souvenir de votre hôte; ce n'est qu'une misérable copie sans signature. Prenez plutôt cette tête de vierge, de Murillo, ou ce portrait, de Van Dick, ou cette marine, d'Horace Vernet, ou cet intérieur flamand, de Teniers le Vieux, ou ce paysage, de Potter, ou ce..."

— Pardon, mon cher monsieur, interrompit le colonel, ce tableau me plaît, et je n'en veux pas d'autre." Et, sans paraître remarquer l'inquiétude croissante du vieux gentilhomme, il s'approcha rapidement et décrocha la toile. Alors, à la place qu'elle couvrait sur la muraille, on aperçut une large tache toute humide.

"Que signifie cette tache, s'écria le colonel, jouant l'étonnement et presque la colère; serait-ce une cachette qui recèlerait vos trésors?" Et sans attendre la réponse du gentilhomme, devenu pâle comme la mort, il saisit un tabouret et en frappa le mur avec violence. Aussitôt tombèrent à ses pieds plusieurs briques qu'un frais ciment n'avaient pu encore lier ensemble, et une ouverture apparut, dans laquelle on apercevait un portefeuille bourré de valeurs en papier, de nombreuses piles d'or et d'argent. L'hôte voyant ses richesses au pouvoir d'un officier ennemi, et s'attendant à en perdre au moins la plus grande partie, en vertu des lois de la guerre, s'arma de courage et envisagea assez philosophiquement cette triste perspective. Il désira seulement apprendre du colonel comment il avait pu savoir que presqu'une toute sa fortune était cachée derrière ce tableau. Le colonel sourit et fit un signe à son domestique, qui, peu d'instant après, emmena un ouvrier maçon, celui-là même qui avait pratiqué la cachette dans la muraille. Séduit par l'appât d'une forte récompense, il avait révélé ce secret au colonel. "Misérable! s'écria le maître du château, après avoir entendu le récit de cette trahison; je vais te châtier..."

— Permettez, mon cher hôte, dit le colonel, ce soin me regarde: j'ai promis à cet homme que son action serait récompensée comme elle le mérite, et je veux

tenir ma parole." Il donna aussitôt l'ordre de le conduire dans la campagne, et de lui faire administrer, par un main robuste, correction dont les officiers autrichiens sont si prodigues envers leurs soldats. Puis se tournant vers le gentilhomme : " Conservez vos richesses, monsieur, lui dit-il ; un colonel français ne se sert pas de son épée pour voler ses hôtes, mais pour combattre les ennemis de sa patrie. J'emporte votre tableau, qui me sera toujours précieux, puisqu'il me rappellera sans cesse le souvenir d'un aussi galant homme. Permettez-moi seulement de regretter que vous n'ayez pas eu, dans la délicatesse d'un officier français, la confiance que nous n'avons jamais mérité de perdre, même en pays vaincu." Et il tendit sa main loyale au vieux gentilhomme, qui la serra avec l'émotion de la reconnaissance, étonné et confus de tant de générosité.

LECTURE ANGLAISE.

CONGRESS.

There are many laughable as well as lamentable events transpiring during some of the sessions of our National Legislature. But during the last session of this learned body of legislators, in which the Compromise Bill was duly consigned to the waters of the Lethe, there was not much occasion for laughter, or hardly anything occurring to create a laugh, owing to the agitated state of the country, and the importance of the questions to be settled by the legislative wisdom of the representatives of the people.

About the middle of the session a member of the House began to launch forth very learnedly into a wide field of discussion: he charged those with whom he differed in opinion as being lamentably deficient in human foresight; exposed the logic of his opponents; repeated a legend about literature, which was perfectly applicable to the subject; and made a lasting impression on the minds of some of his auditors.

ARITHMÉTIQUE.

I. Les $\frac{5}{11}$ d'un morceau de terre sont semés en blé ; les $\frac{3}{14}$ en orge ; et le reste qui est de $10\frac{1}{2}$ arpents en avoine. Quelle est la grandeur de tout le morceau ?

Réponse : $30 \frac{97}{102}$ arpents.

Opération.

$$\frac{5}{11} + \frac{3}{14} = \frac{70}{154} + \frac{33}{154} = \frac{103}{154}$$

$$\frac{154}{154} - \frac{103}{154} = \frac{51}{154}$$

$$\frac{51}{154} = 10\frac{1}{2} \text{ ou } \frac{51}{154} = \frac{41}{4}$$

$$\frac{41}{4} \div 51 \times 154 = \frac{6314}{204} = 30 \frac{97}{102}$$

II. Pour doubler un vêtement il a fallu $13\frac{3}{4}$ verges de soie de $\frac{3}{4}$ ver. de large ; si l'on avait employé de la toile de $\frac{1}{2}$ de ver. de large, combien en aurait fallu de verges ?

Réponse : $12 \frac{13}{16}$ verges.

Opération.

$$13\frac{3}{4} \times \frac{3}{4} = \frac{41}{3} \times \frac{3}{4} = \frac{123}{12}$$

$$\frac{123}{12} \div \frac{4}{5} = \frac{615}{48} = 12 \frac{13}{16}$$

ALGÈBRE.

I. Trouvez la valeur de x dans l'équation suivante : $x + \frac{1}{2}x + \frac{1}{3}x = 11$.
Réponse : $x = 6$.

$$\begin{aligned} 6x + 3x + 2x &= 66 \\ 11x &= 66 \\ x &= 6 \end{aligned}$$

II. La différence de deux nombres est de 6, et si l'on ajoute 12 à 4 fois leur somme, la réponse sera 60. Quels sont ces deux nombres ?

Réponse : 3 et 9.

Opération.

$x =$ premier

$$\begin{aligned}
 x + 6 &= \text{second} \\
 4(2x + 6) + 12 &= 60 \\
 8x + 24 + 12 &= 60 \\
 8x + 36 &= 60 \\
 8x &= 60 - 36 = 24 \\
 x &= 3 \\
 x + 6 &= 9
 \end{aligned}$$

MESURAGE.

I. Quelle est la surface d'un pentagone régulier ABCDE, dont chacun des côtés AB, BC, etc., a 12 pieds, et l'apothème OF, 9 pieds ?

Réponse : 270 pieds.

Opération.

$$12 \times 5 = 60 ; 60 \times \frac{9}{2} = 270 \text{ pieds.}$$

II. Le diamètre d'un cercle est de 200 pieds, quel sera le côté d'un carré égal en superficie à ce cercle ?

Réponse : 177.245.

Opération.

$$200^2 = 40000 \times .7884 = 314160000.$$

$$\sqrt{314160000} = 177.245$$

$$\text{ou } 200 \times .8862269 = 177.245.$$

A. D. LACROIX,
Secrétaire.

Barreau de la Province de Québec.

A la dernière réunion du Conseil du Barreau de la province, on a établi certains réglemens pour la gouverne des examinateurs et des aspirants à l'étude du droit.

Ces réglemens sont de nature à rendre les examens beaucoup plus sévères.

Voici un tableau des matières qui devront être étudiées par les aspirants :

ADMISSION A L'ÉTUDE.

Les examens écrits comprendront le latin, le français, l'anglais, l'histoire, la littérature, les belles-lettres, la rhétorique, la philosophie mentale, l'arithmé-

tique, l'algèbre, la géométrie, la chimie et la philosophie naturelle.

Les auteurs latins sur lesquels on pourra questionner les aspirants à l'étude seront : Les Commentaires de César, l'Énéide de Virgile, le Discours de Cicéron en faveur de Milon, les Odes d'Horace, 3e livre.

Histoire :—L'Histoire du Canada par Garneau ou Christie, l'histoire générale de France et d'Angleterre, l'histoire grecque, romaine et moderne.

Belles-lettres :—Traité de belles-lettres par Boylesve ou Wheatler, les Lectures de Blair, ou d'autres auteurs suivis dans les établissemens d'éducation de la province ; l'histoire de la littérature, compositions anglaises et françaises sur des sujets choisis par les examinateurs, traductions françaises et anglaises.

Philosophie :—Logique morale, Tenneman, Bouvier ou Guy;

Arithmétique :—Toutes les règles jusqu'aux fractions ordinaires inclusive-ment.

Algèbre :—Du commencement aux équations du second degré exclusive-ment.

La géométrie plane.

Chimie :—Elémentaire et générale.

ADMISSION A LA PRATIQUE.

1o Statuts relatifs à la constitution du Canada et des provinces du Haut et du Bas Canada.

2o Lagrange, Ortolon, Sanders ou Mayne, Loi romaine.

3o Mayne, Loi ancienne.

4o Code civil et procédure civile.

5o Pothier et Pigeau, Procédure civile.

6o Pothier, obligations, vente, communauté de biens, douaire, prescription, succession, donation, bail, société.

7o Troplong, sécurité, mandats, dépôts.

8o Toullier, successions et obligations.

9o Histoire du droit canadien.

10o Boylesve, Girouard, lettres de change, billets promissoires.

11o Pardessus ou Masse et Smith, Loi commerciale.

12o Félix ou Story, Droit international.

13o Harris Clark ou Taschereau, Loi criminelle et procédure.

14o Statuts du Canada, loi et procédure criminelles.

PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT

Conférence sur la Littérature aux élèves de Villa Maria, par L. A. Brunet, professeur à l'Académie du Plateau, le 3 juin 1882.

Mesdames,

Mesdemoiselles,

Après avoir espéré entendre la parole aussi éloquente qu'harmonieuse d'un homme qui mérite autant que mon ami M. Boucher votre estime et vos sympathies, je dois vous apparaître en ce moment comme une déception.

Pour vous faire trouver cette déception moins amère, il m'aurait fallu posséder un peu plus de temps que je n'en ai eu à ma disposition, et surtout plus de talent que je n'en ai reçu du ciel. Afin de suppléer autant qu'il est en mon pouvoir à ce double désavantage, j'ai été obligé de faire appel à toute mon énergie ; mais celle-ci eût certainement capitulé devant la tâche dont l'amitié a si charitablement chargé mes épaules, sans la pensée de votre indulgence. C'est cette pensée qui m'a encouragé dans la composition de l'humble esquisse que je viens soumettre, pendant quelques minutes, à votre bienveillante attention. Puisse-t-elle m'avoir inspiré d'une manière qui ne soit pas trop indigne de vous et du sujet que la nature et l'éducation vous ont si bien faites pour comprendre, pour goûter et pour cultiver !

Immense est le domaine de la littérature. Il comprend, en quelque sorte, l'infini, depuis Dieu, l'être des êtres, jusqu'à l'humble violette qui embaume la vallée solitaire de ses parfums cachés. Moïse, David, Homère, Platon, saint Augustin, Bossuet, sainte Thérèse, Mme de Sévigné, Chateaubriand et Lamartine,—pour ne citer que quelques-uns des plus sublimes et des plus gracieux génies dont s'honore l'humanité,—ont pris plaisir à sillonner en tout sens ce domaine si riche et si varié, suivis du brillant cortège des écrivains de tous les genres et de tous les talents que chaque siècle a produits.

J'aimerais le parcourir avec vous ce

domaine enchanteur, pour en admirer en détail les beautés sans nombre et les merveilleux aspects ; mais le temps m'interdit ce plaisir ; il ne me permet que de l'effleurer en courant, et, pour ainsi dire, à vol d'oiseau.

Deux parties toutefois partageront cette faible ébauche d'un travail que j'aurais voulu faire moins incomplet.

Dans la première partie, qui sera toute entière l'introduction de la seconde, je jetterai un rapide coup d'œil sur la femme, depuis son berceau dans les jardins de l'Eden jusqu'à nos jours, en m'arrêtant aux endroits de l'histoire les plus capables de toucher, de plaire et d'instruire ; et je vous dirai, dans la dernière partie, un mot sur l'étude et sur la pratique de la littérature.

Telle qu'elle est, cette conférence n'offrira point l'ordonnance sévère et uniforme d'un château classique : je la donne comme une suite de pavillons librement semés dans un parc royal et reliés entre eux tantôt par de petites allées, bordées de fleurs, tantôt par de larges avenues, tout ouvertes aux vents et au soleil !

I.

Avant de vous donner la définition de la littérature, je voudrais vous en donner le sentiment. A moins d'être une pure intelligence, on ne comprend bien que ce qu'on a senti. Voilà pourquoi je ferai passer le cœur avant le raisonnement, et le récit avant le précepte.

Remontez par la pensée le fleuve des âges jusqu'aux jours fortunés de l'Eden primitif, alors que la création, toute fraîche-éclosée des abîmes du néant, comme une fleur qui vient de s'épanouir aux rayons du matin, n'était qu'un concert universel et qu'un perpétuel enchantement. Là, l'homme apparaît couvert d'innocence, de justice, de force et de beauté ; nature virginale enveloppée de grâce comme d'un vêtement divin ; autour de lui le bonheur déploie ses horizons sans nuages, et le convie à tous ses festins...

Mais, en présence du splendide panorama qui se déroule sous ses regards avec tant de grâce et de variété, d'harmonie et de grandeur, l'homme peut être ébloui, mais il n'est pas heureux. Il manque encore un rayon à son âme, un écho

à son cœur. Ce rayon,—cet écho, c'est la femme, c'est la blonde et douce compagne qui devra charmer ses jours heureux, si courts, hélas ! et consoler ses longues années d'exil et d'expiation !

Dès que l'homme, réveillé de son mystérieux sommeil, aperçoit à ses côtés la gracieuse créature que Dieu vient de lui donner comme une aide pour mieux atteindre sa fin, l'univers lui apparaît sous un autre aspect. Le soleil lui semble plus brillant, les zéphirs plus caressants, les oiseaux plus mélodieux, les fleuves plus limpides, les monts plus sublimes, les fleurs plus embaumées et les fruits plus dorés !

D'où vient donc la raison de ce changement ? Ah ! c'est que l'homme, solitaire jusqu'ici dans cette vaste création qui ne pouvait le comprendre, vient de trouver à la fois une intelligence, sœur de la sienne, capable d'apprécier avec lui les bienfaits du Créateur, et un cœur capable de répondre à son cœur !

Compagne de l'homme tant que celui-ci rendra ses hommages au vrai Dieu, la femme deviendra l'esclave de ce maître orgueilleux le jour où il se prosterner devant l'ouvrage de ses mains et devant les coupables passions de son cœur. C'est alors que se vérifiera dans toute sa rigueur cette parole adressée par le Seigneur à la première femme coupable : " Tu seras sous la puissance de ton mari et il te dominera."

Pendant quatre mille ans cette sentence pèsera de tout son poids sur cette reine déchue, qui ne sera réhabilitée dans sa dignité et rétablie dans ses droits que lorsque le soleil du christianisme se sera levé sur le monde.

Cependant, au milieu de tant d'abaissement, de honte et d'esclavage pour la femme, on voit apparaître çà et là avec bonheur, comme de rares étoiles dans une nuit sombre, quelques figures, aussi belles que touchantes : Sara, Rebecca, Agar, Rachel, Suzanne, Ruth et Noémi, Esther, Judith, la fille de Jephthé. Cette dernière surtout, par l'analogie qu'elle offre avec la religieuse, fait sur mon cœur je ne sais quelle sympathique impression chaque fois que je relis sa mélancolique histoire dans le Livre des livres. En effet, quel parfum de poésie dans cette jeune fille qui, avant de se vouer entièrement au Seigneur, parcourt les montagnes de Galaad, veut revoir une fois encore tous

ces lieux témoins des jeux de son enfance, ces lieux qui ont reçu ses premiers soupirs, qu'elle a embellis de ses rêves, de ses illusions ! Triste adieu d'une jeune fille à ses projets d'avenir, à sa félicité passée ! Elle veut emporter dans sa solitude tout un trésor de souvenirs et de regrets. Pauvre enfant ! que n'es-tu née sous le règne de la grâce ! Dieu eût parfumé tes rêves de visions angéliques ; aux pieds d'une autre Vierge, mère de Dieu, de mystérieuses émotions fussent venues visiter ton cœur. Un époux divin t'eût parlé d'amour céleste ; il t'eût dit, en te montrant les pauvres et les douleurs d'ici-bas : Vierge chrétienne, voilà tes enfants, voilà ton bonheur !

Mais il est temps de saluer " la femme bénie entre toutes les femmes, la vierge incomparable qui a réhabilité la femme, la divine Marie, " première supérieure de cette communauté :

Salut, ô Vierge Immaculée,
Brillante étoile du matin,
Que l'âme ici-bas exilée
N'a jamais invoquée en vain ! "

Aucun nom plus radieux ne plane au-dessus des siècles ; et tandis que tous ceux que la gloire jette à l'avenir s'abîment dans les flots du temps, celui-ci, entouré d'une divine auréole, brille sans obscurcir au-dessus comme un astre bienfaisant.

" Dieu pouvait créer un plus vaste univers, dit saint Bernard ; il pouvait déployer au-dessus de nos têtes un ciel plus riche et plus brillant, mais il n'aurait pu faire une Vierge plus belle ni une mère plus admirable que Marie."

" Le vrai type, l'exemplaire véritable de la femme, dit Donoso Cortez, n'est ni Rebecca, ni Judith, ni l'épouse des Cantiques, odorante comme une coupe remplie de parfums. Il faut le chercher plus loin et plus haut ; il faut arriver à la plénitude des temps, à l'accomplissement de la promesse primitive ; pour surprendre Dieu formant le type parfait de la femme, il faut s'élever jusqu'au trône resplendissant de Marie. Marie est une créature à part, plus belle à elle seule que toute la création. L'homme n'est pas digne de toucher ses blancs vêtements ; la terre n'est pas digne de lui servir de marche-pied ; sa blancheur est plus blanche que la neige qui se condense sur les montagnes, son éclat surpasse l'éclat des étoiles."

D'après la sainte Ecriture, Marie, qui est si bien appelée " le Siège de la Sagesse," pensait plus qu'elle ne parlait. Mais, un jour, ne pouvant contenir dans son cœur les flots de son amour, de sa reconnaissance et de son humilité, elle chanta ! En entendant les strophes inspirées de son " Magnificat," Elizabeth et Jean-Baptiste tressaillirent d'un tressaillement inénarrable, dont le contre-coup ébranla, après tant d'autres, la grande âme de Bossuet. " La simplicité de ce divin cantique, dit l'aigle de Meaux, sa hauteur, qui passe mon intelligence, m'invite plutôt à me taire qu'à parler. Si vous voulez que je parle, ô Dieu ! formez vous-même mes paroles."

Et l'immortel auteur des " Elévations " écrivit sur le " Magnificat " des paroles si sublimes qu'elles semblent, en effet, avoir été inspirées et formées par Dieu lui-même.

A propos de " ce divin cantique," veuillez me permettre, Mesdemoiselles, de vous faire part du morceau suivant que le mois de Marie m'inspira, il y a quelques années. Je demande pardon à Bossuet d'oser faire entendre ma parole à côté de la sienne ; mais Marie regarde le cœur autant que le génie, et le dernier des enfants dans une famille, n'est pas déshérité, parce qu'il est le dernier, du droit d'aimer et de chanter sa mère, quelque modeste que soit la note qu'il fasse entendre

" Le Solo de Marie."

Magnificat anima mea Dominum.
Mon âme glorifie le Seigneur.

De la création la sublime harmonie
S'élève à l'Eternel et la nuit et le jour ;
Elle chante sans fin sa grandeur infinie
Dans un concert d'amour.

Le chœur des séraphins entonne ses louanges
Que répètent charmés les ardents chérubins,
Et l'humble fleur des champs répond aux voix
[des anges
Par de joyeux refrains.

Du prophète royal la harpe frémissante
Dirige des élus les chants harmonieux ;
Cécile le seconde, et sa voix ravissante
Charme encor dans les cieux.

Les mondes dans l'espace et l'homme sur la terre
Chan ent du Tout-Puissant la gloire et la bonté ;
Le jour l'annonce au jour, et la nature entière
Répète sa beauté.

Mais parmi tous ces chants d'amour et de victoire
Celui qui plait le plus au divin Créateur
Est celui que Marie, au jour de la gloire,
Chante dans son bonheur.

C'est le " MAGNIFICAT," ce cantique sublime
De la reconnaissance et de l'humilité,
Où la Vierge s'étonne,—en regardant l'abîme
De sa maternité !

Et ce chant de l'extase, aucune âme créée
N'a droit de le chanter dans les divins concerts
Que la mère d'amour, la Vierge Immaculée,
Reine de l'univers !

C'est le divin " Solo " que les cieux en silence
Admirent dans la paix de leur éternité,
Qu'un jour nous entendrons,— telle est notre
[espérance,—
Dans la sainte Cité !

En attendant ce jour, à l'autel de Marie
Allons souvent prier dans ce beau mois des fleurs ;
Présentons à son cœur, dans des flots d'harmonie,
L'hommage de nos cœurs.

Que les chants de l'enfance à la Vierge chérie
Soient purs comme l'encens qu'on respire au
[saint lieu,
Et s'élèvent en chœur vers la sainte patrie
Jusqu'au trône de Dieu !

Quand vous recevrez du ciel quelque faveur privilégiée qui remplira votre cœur d'un bonheur que vous ne pourrez plus contenir, vous aussi, Mesdemoiselles, vous épancherez votre âme aimante dans le sein de l'amitié, — dans le sein de Dieu d'abord,—et vous serez deux fois heureuses : ce sera votre cantique d'amour et de reconnaissance, ce sera votre " Magnificat ! " Vous l'avez chanté sans doute, le jour de votre première communion, et plus tard, quand vous êtes entrées dans ce sanctuaire de la piété et de la science. Vous le chanterez encore dans quelques jours, quand vous rentrerez dans le repos des vacances et les joies parfumées de la famille. Puissez-vous le chanter toujours, même aux heures de l'épreuve, car pour le chrétien il n'est pas de mauvais jours.

Cependant le Fils de Marie, après avoir été élevé de la terre sur l'arbre de la croix, d'où son sang baigna l'univers, attira bientôt à lui, sous les sombres voûtes des catacombes, cette multitude de croyants " qui n'avaient qu'un cœur et qu'une âme," et qui scellèrent, pendant trois siècles, leur foi de leur sang.

Pendant toute cette sanglante période, la femme chrétienne se montra non seu-

lement la compagne, mais encore l'émule et l'égale de l'homme en foulant aux pieds les plaisirs et les honneurs, et en subissant héroïquement la mort. Les Félicité, les Perpétue, les Cécile et les Catherine mêlèrent alors leurs palmes à celles des Ignace, des Polycarpe, des Irénée, des Sébastien et des Victor.

Quelle glorieuse que soient pour la femme les pages, tout empoûtrées du sang des martyrs, qui racontent de tels actes, je passe légèrement sur elles, et, poursuivant ma course à travers les âges, je m'arrête, deux siècles plus tard, devant la grande figure de saint Jérôme, "ce vieux lion de la polémique chrétienne," comme l'appelle Villemain.

Après avoir dompté dans le désert son impétueuse nature par la pénitence, le travail et les larmes, il est revenu à Rome, où s'était écoulée son orageuse jeunesse.

Pourquoi revient-il dans la vieille cité des Césars ? Pour être, l'auxiliaire et le conseiller du saint pape Damase, et le directeur de quelques âmes délite qui pratiqueront sous sa parole ardente, au sein de l'opulence et des délices de Rome, les plus austères vertus de la Thébaïde.

Un profond travail de sainteté agitait depuis quelque temps l'Eglise, et chose merveilleuse, à Rome, où ce travail fut le plus éclatant, le mouvement partit de là où il semble qu'on eût dû le moins l'attendre, du sein même du patriciat et de la plus haute société romaine. Le signal fut donné par les femmes. Elles se précipitèrent avec ardeur, et entraînaient bientôt les patriciens eux-mêmes dans cette vie héroïque.

"Je ne crois pas, dit l'auteur de la vie de sainte Paula, M. l'abbé Lagrange, qu'il soit possible de rencontrer dans l'histoire rien de comparable au groupe de saintes femmes qui parurent alors à Rome : âmes d'une ravissante pureté, d'un admirable élan vers Dieu et les choses éternelles ; de toutes les délicatesses du plus grand luxe passées librement et simplement à toutes les rigueurs de la plus austère pénitence ; menant ces luttes morales comme leurs ancêtres menaient la guerre, et faisant briller ainsi d'un éclat nouveau et plus pur ces grands noms qui pâlis-saient dans la décadence des vieilles races et la décomposition croissante de l'Empire."

Quelles étaient donc ces femmes admi-

rables ? Je vous les nommerai avec une admiration respectueuse. Voici leurs noms, synonymes de noblesse, de grandeur, d'intelligence et de sainteté :

Albina, sa fille Marcella, Sophronia, Marcellina, Félicité, Blésilla, Asella, Læta, Fabiola, de la race de ce grand Fabius dont la sage lenteur avait autrefois arrêté Annibal aux portes de Rome, Paula, une des descendantes des Scipions et des Paul-Émile, et sa fille, la jeune et aimable sainte Eustochium, que saint François de Sales compare à ces lampes aromatiques qui jettent une plus suave odeur quand on éteint leur flamme.

Groupées autour de cet infatigable athlète de la foi, de ce savant chargé de toute l'érudition sacrée et profane, elles écoutent dans un religieux silence et avec une sainte émulation la sublime littérature des Livres saints, cette étude favorite des âmes qui aiment la simplicité unie à la grandeur. Jérôme eut bientôt vu quelles disciples il avait dans ces femmes si cultivées. "Ce que je voyais, écrivait-il à saint Paulin de Nole, d'esprit, de pénétration, d'intelligence, en même temps que de ravissante pureté dans ces nobles femmes, je ne saurais le dire."

Charmé d'ouvrir à de telles intelligences "cette prairie des saintes Ecritures, tout émaillée des fleurs célestes, il voulut que l'étude qu'elles en feraient fût, non pas à la surface, mais dans les profondeurs, là où sont le suc et les vraies délices des Livres saints. "L'écriture, aimait-il à répéter, est comme une perle percée sous toutes les faces. Aussi, sous chacun de ses mots, si on cherche, on trouvera des sens profonds. Tout ce que nous lisons dans les Livres saints est lumière, même quand on s'arrête à la surface, à l'écorce. Mais c'est au fond, dans la moelle, que sont cachées les grandes douceurs. Il faut briser le noyau pour avoir l'amande."

Il écrivait à la vierge Eustochium, fille de Paula : "Lisez sans cesse l'Écriture ; que le sommeil vous surprenne ce saint livre à la main, et si votre tête s'incline fatiguée, qu'elle tombe sur les pages sacrées."

Il recommandait même aux femmes chrétiennes d'apprendre tous les jours un nombre déterminé de versets. Il voulait que cette étude fit partie du travail de leur journée : "Ne vous livrez jamais au repos, leur disait-il, qu'après avoir

rempli de ce travail la corbeille de votre cœur." Et dans sa belle lettre à Læta sur l'éducation de sa fille, il lui disait expressément : " Dès sa plus tendre enfance, apprenez-lui nos deux psaumes. Et quand elle commencera à être un peu plus grande, qu'on la cherche en vain sur les routes du siècle, et qu'on ne la trouve que dans le sanctuaire des Ecritures, consultant les prophètes et les apôtres." Pieuse exhortation, dont le fidèle écho retentira, quinze siècles plus tard, dans ces brillantes paroles du Jérôme des temps modernes :

" Le psautier était le manuel de la piété de nos pères, dit Lacordaire ; on le voyait sur la table du pauvre comme sur le prie-Dieu des rois. Il est encore aujourd'hui, dans la main du prêtre, le trésor où il puise les aspirations qui le conduisent à l'autel, l'arche qui l'accompagne aux périls du monde comme au désert de la méditation ; il est aussi le cantique que la religieuse chante tous les jours, au pied des saints tabernacles, au Bien-Aimé de son cœur. Nul autre que David n'a mieux prié ; nul autre, préparé par plus de malheurs et plus de gloire, par plus de vicissitudes et plus de paix, n'a mieux chanté la foi de tous les âges, et mieux pleuré les fautes de tous les hommes. Il est le père de l'harmonie surnaturelle, le musicien de l'éternité dans les tristesses du temps, et sa voix se prête à qui la veut pour gémir, pour invoquer, pour intercéder, pour louer, pour adorer... Empruntez cette voix dont l'Eglise a fait la sienne, et qui, depuis trois mille ans, porte aux anges les soupirs et la joie des saints. Que votre psautier vous accompagne partout comme un ami fidèle... Il n'y a pas dans la vie de l'homme un péril, une joie, une amertume, un abattement, une ardeur, pas un nuage et pas un soleil qui ne soient en David, et que sa harpe n'émeuve pour en faire un don de Dieu et un souffle d'immortalité." Il n'y a rien de plus doux, dit-il encore, que la parole de l'homme quand elle sort d'une intelligence droite et d'un cœur qui nous aime ; elle nous pénètre, elle nous touche, elle nous charme, elle endort nos douleurs et exalte nos joies, elle est le baume et l'encens de notre vie. Que doit-ce être de la parole de Dieu pour qui sait la reconnaître ? Que doit-ce être de pouvoir se dire : Dieu a inspiré cette pensée ; c'est lui qui

me parle en elle, c'est à moi qu'elle est dite, c'est moi qui l'écoute ? Et lorsqu'on en est venu, de page en page, à la parole même de Jésus-Christ, à cette parole qui n'a plus été une simple aspiration intérieure et prophétique, mais le souffle sensible de la Divinité, l'expression palpable du Verbe de Dieu, entendue des foules aussi bien que des disciples, que reste-t-il qu'à se taire et à laisser retentir dans notre âme l'écho de sa bouche ? "

" Dans la Bible, dit Donoso Cortez, que j'aime à citer, sont écrites les annales du ciel, de la terre et du genre humain. Elle commence par la Genèse, qui est une idylle, et finit par l'Apocalypse, qui est une hymne funèbre. La Genèse est riante comme la première brise qui a rafraîchi les mondes, douce comme la première parole d'amour qu'ont échangée les hommes, belle comme la première aurore qui s'est levée au ciel, comme la première fleur qui s'est épanouie dans les vallées. L'Apocalypse est triste comme la dernière palpitation de la nature, comme le dernier rayon de la lumière, comme le dernier regard du moribond. Entre cette idylle de l'universelle jeunesse et cette hymne des universelles funérailles, on voit passer l'une après l'autre, sous les regards de Dieu, toutes les générations, l'un après l'autre tous les peuples."

Le soleil, qui monte rapidement à l'horizon, et qui va bientôt illuminer des splendeurs du midi le front de la montagne, m'avertit que le temps passe vite dans votre beau couvent, et que je dois me hâter si je veux parcourir toutes les étapes marquées sur mon itinéraire. En me séparant de saint Jérôme et de ses illustres disciples, permettez-moi de vous dire : Mesdemoiselles, lisez et relisez, *la plume à la main*, l'admirable vie de sainte Paula et des nobles patriciennes qui lui forment un si digne et si imposant cortège. Aucune lecture ne vous apprendra mieux le secret d'être un jour dans le monde " le rayon de soleil de vos familles," ou dans le cloître, — si la Providence vous destine à cette vocation privilégiée, — les émules des Thérèse et des Marguerite Bourgeoises.

Pendant que le 4^e siècle, — le siècle des grandes intelligences et des héroïques vertus, — s'enfuit avec la rapidité de la

locomotive à travers l'espace, je vois bientôt passer devant moi le moyen âge, "ce long duel avec les infidèles," comme on l'a si bien appelé. Comme je n'ai pas le temps de m'arrêter, je me contenterai de lui jeter un coup d'œil en passant. Dans cette époque, qui a fait tant de bien et dont on a dit tant de mal, une grande institution frappe mes regards : c'est la chevalerie, ce puissant rempart contre lequel vinrent se briser, pendant quatre siècles, les flots conjurés de l'islamisme et de l'idolâtrie. Ici encore, le rôle de la femme fut immense. On cherchait à plaire aux dames, à mériter leurs préférences, à gagner leurs suffrages. De là une émulation continue qui tournait au profit des vertus, de l'honneur et du courage. Les chevaliers juraient de protéger, d'honorer et de respecter les femmes ; et les femmes, en retour, priaient pour ceux qui combattaient, et, les bras levés sur la montagne, ne protégeaient pas moins la chrétienté que l'épée des chevaliers.

Après avoir salué la grande époque qui a vu passer saint Bernard, saint Louis et saint Thomas d'Aquin, ces trois sublimes incarnations de l'éloquence, du dévouement et de la science théologique, un autre coup d'aile à travers l'histoire me transporte au 16^e siècle, le siècle de la Renaissance et de Léon X. Dans ce siècle, qui a produit Luther et saint Ignace de Loyola, ces deux irréconciliables rivaux qui continuent de se faire la guerre dans leurs descendants, je contemple avec une sympathique admiration deux astres radieux, illuminant le ciel de la littérature et celui du cloître d'un éclat qui charme à la fois l'esprit et le cœur : la séraphique Thérèse de Jésus, la fondatrice du Carmel, et l'angélique Jeanne de Chantal, la fondatrice de la Visitation.

La vie de ces deux saintes est un poème. M. l'abbé Bougaud est le poète qui chanta sainte Chantal, et sainte Thérèse, par obéissance, — vertu sublime qui vaut mieux que le sacrifice, — écrivit sa propre vie, vie admirable qui semble plutôt se passer dans les visions du ciel que dans les épreuves de l'exil. Un éminent écrivain, le révérend P. Marin de Boylesve, de la Compagnie de Jésus, disait : "S'il faut que la palme du genre épistolaire revienne à une femme, nous y consentirons sans peine, pourvu qu'au lieu des lettres de madame de Sévigné on

nous offre celles de sainte Thérèse." Quoi qu'il en soit de ce jugement, que la postérité n'admettra peut-être pas sans conteste, il n'en est pas moins vrai que sainte Thérèse, comme écrivain, est une des gloires de l'Espagne, qui en a produit dans tous les genres ; et sans doute elle porte à son front assez de couronnes pour céder de bonne grâce à la spirituelle petite-fille de sainte Chantal le ceptre de l'art épistolaire. Vous me permettez, Mesdemoiselles, de vous recommander la lecture de cette vie héroïque, si bien traduite par le révérend Père Bouix, et tout embaumée d'innocence, de mortification, de prière, de poésie et d'extase, la seule vie de saint où l'amour ait poussé ce cri sublime : *Ou souffrir ou mourir !*

Pour vous engager à lire la vie de sainte Chantal, il me suffira de vous faire connaître la belle page qui suit, écrite par Mgr. Dupanloup :

"Jeune fille, elle exhale d'abord tous les parfums de la piété, de la modestie, de l'innocence, et fait entendre déjà des accents d'une énergie chrétienne, comme on n'en trouve que dans la vie des plus grands saints.

"Jeune femme, son courage grandit avec ses devoirs. Elle est épouse, mère, maîtresse de maison, sans cesser d'être une sainte ; et tour à tour dans l'éclat et les plaisirs d'une brillante position, ou dans ces épreuves cruelles, dont ni les titres, ni l'opulence mondaine ne sauraient préserver, elle fait voir toute la magnanimité et toute la force d'âme dont une femme chrétienne est capable.

"Devenue veuve par un soudain et affreux malheur, retirée du monde, renfermée dans la solitude avec ses quatre petits enfants qu'elle élève, avec les pauvres qu'elle aime, on la voit avancer encore et faire de nouveaux progrès dans la perfection la plus haute, et s'élever sous la direction du plus grand saint de cet âge, l'aimable saint François de Sales, à un courage et à des sacrifices qui n'ont jamais été surpassés.

"Religieuse enfin, et fondatrice d'ordre, elle fonde quatre-vingts maisons, réforme une foule d'abbayes et de monastères, remplit le monde de ses lettres, de ses vertus et de ses œuvres ; et cela, sans cesser de s'occuper un instant de ses enfants, qu'elle surveille, qu'elle dirige, qu'elle aime à tous les devoirs, avant et après leur mariage, avec un cœur incomparable.

“Et ce qui achève de donner aux diverses phases et à toutes les scènes de cette grande et sainte existence leur éclatante beauté, c'est que dans la grandeur de sainte Chantal on voit toute la grandeur du 16e siècle.”

Mais je ne veux pas dire adieu à ce siècle sans vous lire le charmant sonnet dans lequel une femme chrétienne, Catherine de Roches, chante sa quenouille. Vous y verrez, Mesdemoiselles, que le commerce des muses, pratiqué dans les bornes de la discrétion, n'est pas incompatible avec les soins du ménage.

“Quenouille, mon souci, je vous promets, vous jure
De vous aimer toujours, et jamais ni changer
Votre honneur domestique pour un bien étranger,
Qui erre inconstamment et fort peu de temps dure.

Vous ayant au côté, je suis beaucoup plus sûre
Que si encre et papier se venaient arranger
Tout à l'entour de moi ; car, loin de me venger,
Vous pouvez bien plutôt repousser une injure.

Mais, quenouille, ma mie, il ne faut pas pourtant
Que pour vous estimer et pour vous aimer tant
Je délaisse du tout cette honneste coutume

D'écrire quelquefois. En écrivant ainsi,
J'écris de vos valeurs, quenouille, mon souci
Ayant dedans la main le pinceau et la plume.”

Le grand siècle Louis XIV s'ouvre devant moi. Quelle phalange de grands hommes et de femmes charmantes ! Parmi celles-ci, quatre figures attirent mes regards, et par des charmes divers, font sur mon cœur une impression qui semble s'accroître avec les années.

Les deux premières, Mme de Sévigné et Mme de Maintenon, brillent à la cour du grand roi pendant que les deux autres, Marie de l'Incarnation et Marguerite Bourgeoys, ensevelissent leur jeunesse et leur avenir dans les forêts de la nouvelle France.

Originale, inimitable comme La Fontaine, Mme de Sévigné a atteint dans le genre épistolaire à une perfection qui est à la fois le modèle et le désespoir de ceux qui suivent la même carrière. Le mérite littéraire de cette femme célèbre est admirablement apprécié dans les vers suivants de la Harpe :

“Charmante Sévigné, quels honneurs te sont dus !
Tu les as mérités et non pas attendus,
Tu ne te flattais pas d'avoir pour confidente
Cette postérité pour qui l'on se tourmente
Dans le cœur de Grignan tu répandas le tien :
Tes lettres font ta gloire et sont notre entretien.
Ce qu'on cherche sans fruit, tu le trouves sans peine :
C'est le plus simple effet de ton heureuse veine,
Qui te surpassera dans l'art de raconter ?
Ces portraits d'une cour, qu'on se plaît à citer,
Se retracent chez toi bien mieux que dans l'histoire ;
Ces héros, dont ailleurs je n'appris que la gloire,
Je les vois, les entends et converse avec eux,
Et lorsque je te lis, je les comprends bien mieux.”

Cependant, Mesdemoiselles, vous ne pourriez pas lire sans danger pour votre innocence toutes les lettres de Mme de Sévigné. Mais un choix de ces lettres, fait par une main aussi intelligente que paternelle, la main de M. l'abbé Allemand — vous permet de vous former, à l'école de la grâce et du bon goût, dans l'art charmant d'échanger vos pensées et vos sentiments avec les êtres bien-aimés dont l'absence vous sépare. Lisez-les, et je suis sûr que vous les relirez, car elles sont autant de chefs-d'œuvre ; et vous éprouverez à votre tour la vérité de ces paroles du Comte de La Rivière : “Quand on a lu une lettre de Mme de Sévigné, on sent quelque peine, parce qu'on en a une de moins à lire.”

Moins brillante, mais plus solide peut-être, Mme de Maintenon a écrit, elle aussi, des lettres pleines d'esprit et de raison, d'élégance et de naturel, qu'on lit avec intérêt, même après qu'on a lu celles de Mme de Sévigné. Personne, dans le grand siècle, n'eut du charme dans la conversation et du naturel et de la distinction en même temps comme cette petite fille d'Agrippa. Beaucoup de femmes, réputées spirituelles, avaient un tour d'esprit délicat, enjoué, badin, brillaient par un mélange de naïveté et de malice, ou par une piquante hardiesse. Françoise d'Aubigné possédait le véritable esprit, celui dont la calme lumière rayonne sans scintillation, sans éclair, avec une douceur et une mesure parfaites. Son langage était celui de la raison sous la forme la plus agréable : qualité précieuse si bien définie par Mme de Maintenon elle-même dans ses “Instructions de Saint-Cyr.”

“La raison, dit-elle, ne doit pas être confondue avec la sévérité... Elle s'accommode de la complaisante, de l'attention aux autres. Elle n'est point hérissée, sévère, critique ; elle met tout à sa place ; elle veut que la jeunesse se divertisse innocemment et que la vieillesse même cherche des délassements. Elle s'accommode de tout, elle compatit aux faiblesses des autres, elle diminue les siennes ; elle console dans les afflictions, elle les avait prévues. Elle s'en passe ; elle goûte la santé, elle ne s'accable point dans les maladies ; elle fait un bon usage de la fortune, elle soutient la pauvreté ; elle est en paix, elle la porte partout.”

Comment s'étonner ensuite, qu'avec de

telles dispositions et de telles ressources d'esprit, Mme de Maintenon, selon l'expression de Mme de Sévigné, ait fait connaître à Louis XIV "un pays nouveau."

Ne voit-on pas, dans ce portrait de la raison, l'idéal de cette femme d'élite que doit souhaiter un homme supérieur pour compagne de ses destinées ?

On lit dans la Bible que Moïse, en menant paître son troupeau dans les profondeurs d'un désert, où l'herbe était plus verdoyante et l'onde plus fraîche, entendit la voix de Dieu, qui lui disait du milieu du buisson ardent :

"Ote ta chaussure, car le sol qui te porte est une terre sacrée."

Au moment de parler, même pour n'en dire qu'un mot, des deux grandes intelligences, et des deux cœurs plus grands encore, qui furent la providence visible de Québec et de Ville-Marie, il me semble que la voix qui parla à Moïse dans le désert me dit de garder le silence, que je ne suis pas digne de parler de ces deux femmes, foyers ardents d'amour de Dieu et de dévouement pour les âmes, qui ont passé sur cette terre du Canada en faisant le bien, et qui continuent de le faire dans les dignes héritières de leurs talents et de leurs vertus.

Pour obéir à cette voix d'en haut, je laisserai Bossuet dire de Marie de l'Incarnation cette parole, laconique, il est vrai, mais qui la résume tout entière : "Cette sainte religieuse, dit-il, est la Thérèse de son siècle et du Nouveau-Monde." Et cependant le siècle où elle vécut s'appelle le 17^e siècle, le siècle de Louis XIV. L'histoire de sa vie par l'abbé Richaudeau, et ses admirables lettres, sont des lectures que je vous recommande.

Pour vous faire goûter avec moi le charme de l'esprit et du cœur de la Vénérable Marguerite Bourgeoys, je lui emprunterai cette gracieuse page, que vous connaissez déjà sans doute, et que l'on peut intituler : "Idée poétique de la vie religieuse."

"Représentez-vous, disait-elle à ses filles bienaimées, l'Eglise chrétienne sous la figure d'un vaste et beau jardin, que Dieu lui-même a créé sur le modèle du paradis terrestre. Il l'a divisé en une infinité de carrés ou compartiments, qui nous sont représentés par les différents instituts et communautés que nous voyons dans le christianisme, et dont

chacun, selon son rang, occupe une partie de ce beau jardin. Notre communauté, toute petite qu'elle est (cette communauté mérite une autre épithète aujourd'hui), ne laisse pas d'être un de ces compartiments que le jardinier s'est réservé pour en faire un parterre distingué et de préférence parce qu'il doit être le jardin des délices de Marie, orné de toutes les plus belles fleurs, et des vertus qui lui sont le plus agréables. Et c'est nous, mes chères sœurs, qui, sous l'influence de la grâce de Dieu, sommes chargées, chacune en son endroit, de cultiver ce beau parterre, par l'usage des moyens de salut et de perfection que nous avons entre les mains, ou à notre portée.

Travaillons donc à cultiver des fleurs et à produire des fruits dignes d'être présentés au grand maître du jardin, par les mains de la très-sainte Vierge, notre chère mère, digne institutrice et première supérieure."

Cette page est un vrai bouquet spirituel. Elle nous fait respirer je ne sais quel parfum qui n'est pas de la terre, et que je n'ai rencontré que sous la plume de saint François de Sales et de Fénelon : je ne me lasse pas de la relire.

Je tire le voile sur les célébrités féminines du 18^e siècle : Mesdames du Defant, du Tencin, de Lafayette et de Genlis, etc., malgré les pages charmantes qu'elles ont écrites, parce que la note dominante de leurs compositions résonne trop souvent à l'unisson de la littérature de Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau ; et je me hâte d'ouvrir devant vous, comme une corbeille de fleurs odorantes, quelques-unes des pages si belles de raison, de piété et d'exquise délicatesse, écrites par Mesdames Barat, Swetchine, de Flavigny et Mlle Eugénie Guérin, ces constellations qui brillent au ciel de la France d'une si vive et si pure lumière.

Madeleine-Sophie Barat, la vénérable fondatrice du Sacré-Cœur, est la Thérèse du 19^e siècle.

Pendant plus de soixante ans, elle dirigea d'une main ferme et douce à la fois ce célèbre institut, formé à l'instar de la "Compagnie de Jésus." Grain de sénévé à son point de départ, il est devenu le grand arbre à l'ombre duquel plus de quatre mille religieuses trouvent le repos de leurs âmes et répandent sur l'ancien et le nouveau Monde, avec un zèle admirable, la lumière et l'amour

dont le cœur de Jésus est la source intarissable.

Madame Barat attachait aux études une grande importance. Elle voulait qu'on aimât la saine littérature, et elle en donnait cette belle raison qu'elle élève les âmes, les fait vivre dans un monde épuré et supérieur, les déprend de la matière et les fait aspirer à Dieu.

Elle a laissé une vaste correspondance, que ses chères filles conservent comme un précieux trésor ; trésor qu'elles ont généreusement ouvert à l'historien de leur vénérable mère, le savant abbé Bannard, qui y a puisé à pleines mains. J'en détacherai quelques citations pour vous donner une idée de cette âme d'élite, et vous inspirer en même temps le désir d'étudier cette vie si pleine d'enseignements.

Répondant à la plainte d'une de ses filles, la mère Emilie Giraud " qui, loin d'elle, se comparait à la plante qui languit loin du jardinier, elle lui disait : " Ma fille, croyez que le jardinier réparaitra bientôt ; et quelle agréable surprise sera-ce pour lui de trouver sur l'arbuste chéri des feuilles et peut-être des fruits ! car vous n'avez pas besoin de moi pour croître, mon enfant. Et, en effet, qui suis-je ? Rien, moins que rien. Le maître à qui je vous ai donnée est le seul véritable jardinier qui fait tout. Ah ! celuilà, écoutez-le, aimez-le, brûlez d'amour pour Lui. Que cet amour vous le fasse chercher à l'église, au chœur, partout, et vous le trouverez."

Comme son amie Mme Duchesne, la fondatrice du Sacré-Cœur en Amérique, se plaignait d'être privée, par son absence, de l'aliment dont son âme avait été soutenue pendant le noviciat : " Je ne sais pas, lui répondit-elle agréablement, comment vous osez réclamer en faveur de ce mauvais lait qu'on vous a enlevé. A votre âge, rechercher encore ces fades douceurs, c'est rester enfant et vouloir l'être toujours. Elle l'avertissait qu'après les longues épreuves d'une vie si agitée, le temps était venu pour elle de se reposer en Dieu seul et comme l'Épouse du Cantique, de s'asseoir à l'ombre du Bien-Aimé : " Puissiez-vous, ma chère fille, pouvoir dire ce mot qui vous fait tressaillir de joie : Je suis assise, *Sedi* ! Mais ne l'oubliez pas, l'arbre qui couvre le doux lit de repos est planté au milieu d'une forêt hérissée d'épines. Pour s'y

frayer un chemin, il faut arracher les ronces. Il est besoin pour cela de courage et de patience, et ce n'est pas le lait des faibles qui vous en donnera."

Dans un de ses nombreux voyages à Rome, elle longeait un jour les côtes de l'Adriatique. Le ciel était éclatant, la mer transparente. A la vue des côtes de la Grèce, qui lui apparaissaient à l'horizon, elle se souvint qu'aux jours de sa jeunesse, déjà si loin d'elle, elle passa des heures pleines d'enchantement dans les poèmes du divin Homère, et ce poète que souvenir se traduit ainsi sous sa plume si gracieuse et si ferme à la fois :

" J'ai été, dans mon enfance, feu et flamme pour ce pays du génie, des arts et des brillants combats, où l'esprit et la valeur finissaient par triompher de la force et du nombre. Il faut que je l'avoue : Athènes, Sparte, Corinthe ont possédé mon cœur.... Quelles angoisses j'éprouvais, en lisant, par exemple, le passage des Thermopyles ? J'en ris encore ; et cependant sachons passionner ainsi nos enfants pour le beau, mettons leur l'histoire dans l'âme, sans quoi les souvenirs s'effacent et notre temps est perdu. En voyant les empires qui se succèdent et tombent, elles apprendront peut-être à planer de plus haut au-dessus de leurs propres chagrins. Elles comprendront mieux par là le *Sic transit gloria mundi*, — ainsi passe la gloire du monde, — et leur cœur, peut-être, désabusé du néant, s'attachera plus fortement à celui qui seul demeure au milieu de tant de ruines."

La citation suivante, qui sera la dernière à mon grand regret, peint cette grande âme au naturel. Après avoir excité ses chères missionnaires à la fidélité aux Constitutions, à l'union persévérante avec la société, à la charité entre elles, Mme Barat ne considéra plus que leur bonheur d'être appelées les premières à porter l'amour du Sacré-Cœur dans des contrées nouvelles : " Ah ! leur dit-elle avec un accent enflammé, quand vous n'iriez si loin que pour y établir un tabernacle de plus, et faire prononcer à un pauvre sauvage un seul acte d'amour, ne serait-ce pas assez pour le bonheur de votre vie et pour le mérite de votre éternité ! "

Paraissez maintenant, noble fille de la Russie, qui avez cherché la vérité avec tant d'ardeur et de franchise, qui l'avez embrassée avec tant de bonheur, et qui l'avez servie avec tant d'amour !

D'une intelligence supérieure, qui n'était surpassée que par son angélique piété, Mme Swetchine cultiva avec un égal succès les sciences de la religion, de la philosophie, de la politique et de la littérature. Il suffira de dire, pour faire son éloge, qu'elle a été l'amie et la conseillère des Ravignan, des Montalembert et des Lacordaire. J'ouvre son admirable Vie par M. de Falloux, et je tombe sur ces beaux sentiments si bien exprimés : "Que n'êtes-vous là, mon amie ; plus de choses me plairaient, et je sentirais mieux ce qui me plaît. Vous n'ignorez pas que je passe ma vie à étudier la médecine morale ; la base de mon système sera toujours la *soumission passive*. Quelque mal que vous en disiez, je ne me suis reposée que là, et quand on trouve à appuyer sa tête, serait-ce sur le marbre, on ne doit pas changer de position. Comme palliatif, qui n'est pas rendu inutile par le grand remède, je n'ai jamais trouvé que l'occupation ; je brûle quelquefois de m'y livrer ; et la plupart du temps ma mauvaise santé me fait éprouver le sort de Tantale qui, à notre rencontre à la vallée de Josaphat, n'aura probablement rien à m'apprendre. Adieu, ma chère amie ; je ne puis imaginer la combinaison d'obstacles qui pourraient m'obliger à rester longtemps sans vous écrire. J'attends avec impatience votre lettre de Berlin. Parlez-moi beaucoup de ce que vous faites et surtout de la disposition de votre âme. Il est mille situations d'où l'on ne peut se tirer que par toute la résignation du ciel ou toute la légèreté de la terre ; vous ne connaissez pas celle-ci, tâchez donc de recourir à l'autre et d'achever d'y recouvrer vos forces. Je vous embrasse de tout mon cœur."

Voulez-vous avoir une idée de son talent comme critique ? A propos d'un livre intitulé : "*L'homme de désir*," elle écrit cette page que ne désavoueraient ni Villemain ni Sainte-Beuve : "C'est un très-beau poème, dont la scène est dans la région des nuages. En le lisant, il semble qu'on voit la terre de ce même point de vue d'où l'aigle la découvre, du plus haut des airs ; mais cet ouvrage ouvre-t-il l'âme aux impressions vraiment célestes ? la pénètre-t-il d'amour ? Je crois que non. Parlant plus à l'imagination qu'à la sensibilité, il élève l'esprit et touche peu le cœur. Voilà du moins l'effet

qu'il produit sur moi, et que me produit toujours tout ce qui, en fait de langage religieux, n'a point la simplicité antique de l'Evangile, son adorable sagesse d'expression. Trop oser sent toujours l'humain, et ce n'est pas ainsi que l'Esprit divin inspire. Je lis beaucoup, mon amie, et plus je lis, plus j'en reviens à ces premiers éléments qui sont si simples qu'on les fait bégayer à l'enfance. Je m'y borne et je ne songe qu'à purifier le vase qui les reçoit."

Veut-elle décrire la différence, entre le travail sérieux, approfondi, constant, de l'écolier modèle, et le travail léger comme le vent et variable comme la température, de l'élève qui fait passer dans ses études l'*agréable* avant l'*utile*, et l'amusement avant le devoir, elle le fera dans ces lignes magistrales :

"Le travail qui perfectionne nos facultés intellectuelles, qui développe nos idées, les élève, les rectifie, les éclaircit ou les trempe, est la source d'une richesse qui nous devient inhérente et qui augmente positivement notre valeur. Les connaissances qui ne font que meubler notre esprit, qui y demeurent importées sans y prendre racine, sont bien notre propriété, mais ne sont pas nous-même, et nous laisse au degré de valeur morale où elles nous ont pris. L'or, l'écaille et l'ivoire peuvent embellir une lyre, mais ce ne sont pas ces vains ornements qui lui font rendre des sons pleins et sonores."

Ces "sons pleins et sonores," Mme Swetchine les fit entendre toute sa vie : Ma vieillesse, dit elle, ne fait plus de rêves ; mais de tous ceux qu'elle pourrait faire, le repos est encore celui qui la séduirait le moins. La paix, oui ; mais le repos, non ; il n'est pas de ce monde et n'en doit pas être.

Assurément l'activité en nous inutile change de nature et voit circonscrire son terrain ; le déclin des forces corporelles l'oblige bien à ralentir son pas, mais puissant dans l'âme son principe, et visant à un même but, son instinct reste inaltérable : ce sont les mêmes notes touchées quelques gammes plus bas."

Dans trois ouvrages de piété, qui sont trois chefs-d'œuvre du genre, madame la comtesse de Flavigny s'est élevé un trône vers lequel les lecteurs charmés aiment à faire monter les notes de leur reconnaissante admiration. Cet écrivain est un de ceux dont la lecture retrempe trop

le cœur et donne des ailes à l'âme. J'ouvre au hasard une page de son dernier ouvrage " *Le règlement de vie pour le pévénance dans les voies ouvertes par la première communion,*" et j'y lis ces paroles pleines d'une céleste poésie :

" Je me souviens d'une parole charmante qui trouve bien ici sa place et que je confie à vos cœurs : " Enfants, disait-on, soyez le rayon de soleil de votre famille."

Et je pensais en moi-même : Le rayon de soleil ! qu'il est joyeux à voir ! qu'il est chaud à sentir ! Il éclaire, il égaye, il colore toutes choses ; il donne aux objets qu'il frappe un reflet inaccoutumé. Les fleurs qu'il touche paraissent plus brillantes, les fruits plus dorés, les chambres plus lumineuses. Sous son action bienfaisante, la triste mansarde elle-même est transformée ; on y travaille avec plus de courage ; on y seut moins la misère. Si le feu manque, hélas ! au foyer, ce chaud rayon le remplace ; s'il vient à tomber sur le lit d'un malade, sur le fauteuil d'un pauvre infirme, il distrait, pour quelques instants, sa solitude et son ennui.

" Le rayon de soleil, c'est comme la visite d'un ami, comme une bonne nouvelle qui arrive, comme, une fête qui se prépare... Si bien que, dans les grandes, les inconsolables douleurs, le soleil est un hôte importun... il blesse les yeux rougis par les larmes..."

" Eh bien, chers enfants, venez que je vous apprenne qu'il est, en dehors de ce beau soleil du bon Dieu, des rayons qui ne fatiguent pas les yeux pleins de larmes et qui n'importunent pas les cœurs en peine ; tout au contraire.

" Heureux enfants ! c'est à vous qu'il est donné d'apporter au foyer de la famille ces doux rayons bien nécessaires pour adoucir les épreuves de la vie matérielle. Allez ! elles ne sont point exigeantes, vos pauvres mères... et une petite joie, venant de vous, suffit à faire rayonner leur cœur."

Mlle Eugénie de Guérin peut seule égaler cette touche si naturelle, si sympathique et si délicate. Mais ici, Mesdemoiselles, je n'ai rien à vous apprendre. Vous avez lu, je n'en doute pas, par conséquent vous avez relu cent fois, avec un bonheur toujours nouveau, l'admirable journal, — si bien appelé le poème de l'amour fraternel, — de l'aimable sœur de Maurice ; mais vous ne m'en voudrez pas, j'espère, de vous lire quelques-unes des

pages qui m'ont fait le plus de plaisir et le plus de bien à l'âme.

J'ouvre le livre à la page 62. Quel gracieux tableau !

" Voilà sur ma fenêtre un oiseau qui vient visiter le mien. Il a peur, il s'en va, et le pauvre encagé s'attriste, s'agite comme pour s'échapper. Je ferais comme lui si j'étais à sa place, et cependant je le retiens. Vais-je lui ouvrir ? Il irait voler, chanter, faire son nid, il serait heureux ; mais je ne l'aurais plus, et je l'aime, et je veux l'avoir. Je le garde. Pauvre petit linot, tu seras toujours prisonnier : je jouis de toi aux dépens de ta liberté, je te plains et je te garde. Voilà comme le plaisir l'emporte sur la justice. Mais que ferais-tu si je te donnais les champs ? Sais-tu que tes ailes, qui ne se sont jamais dépliées, n'iraient pas loin dans le grand espace que tu vois à travers les barreaux de ta cage ? Ta pâture, tu ne saurais la trouver, tu n'as pas goûté ce que mangent tes frères, et même peut-être te banniraient-ils, comme un inconnu, de leur festin de famille. Reste avec moi qui te nourris. La nuit, la rosée mouillerait tes plumes, et le froid du matin t'empêcherait de chanter."

Je saute à la page 129, et j'y lis la jolie prose et la douce poésie qui suivent :

" Depuis hier, je n'ai pas eu le temps de m'arrêter pour écrire. C'est une privation pour moi de ne pas toucher ma plume, comme pour un musicien de ne pas toucher son instrument. C'est ma lyre à moi, que ma plume ; je l'aime comme une amie, rien ne peut m'en détacher. Il y a entre elle et moi comme un aimant.

Aux flots revient le navire,
La colombe à ses amours ;
A toi je reviens, ma lyre,
A toi je reviens toujours.

Dieu, de qui tu viens, sans doute,
Te fit la voix de mon cœur,
Et je lui chante, en ma route,
Comme l'oiseau voyageur.

Je compose mon cantique
Des simples chants des hameaux ;
Je recueille la musique
Qu'en passant font les ruisseaux ;
J'écoute dans les églises
Ce que l'orgue chante à Dieu
Quand les vierges sont assises
A la table du saint lieu.

Ames du ciel amoureuses,
J'écoute aussi vos désirs,
Et prends des hymnes pieuses
Dans chacun de vos soupirs."

Je passe plusieurs pages, tout embaumées de piété, de poésie et de bonheur, et j'arrive à la page qui termine tout ici-bas, et qui terminera aussi les citations que j'emprunte à cet admirable journal. Enveloppée de sa douleur comme d'un vêtement de deuil, l'inconsolable Eugénie pleure sur la tombe où repose son cher Maurice .. Quand elle a longtemps pleuré et longtemps prié, elle se relève, avec un cœur vide de la terre, pour écrire ces mots pleins de mélancolie chrétienne et de céleste espérance :

“ Je ne puis pas dire à quel degré je l'aimais, ni auquel je l'aime : c'est quelque chose qui monte vers l'infini, vers Dieu. Là je m'arrête : à cette pensée s'attache un million de pensées mortes et vives, mais surtout mortes, mon memorandum, daté de quelque joie l'an dernier et maintenant tout de larmes... Mon pauvre Maurice, j'ai été délaissée en une terre où il y a larmes continuelles et continuelles angoisses.

Le jour des Morts :

Voilà les feuilles sans sève
Qui tombent sur le gazon ;
Voilà le vent qui s'élève
Et gémit dans le vallon.

.....
C'est la saison où tout tombe
Aux coups redoublés des vents :
Un vent qui vient de la tombe
Moissonne aussi les vivants.

Il y a peu d'années nous disions cela ; nous récitons ces vers de Lamartine, Maurice et moi, errant sur des feuilles sèches, le jour des Morts. Mon Dieu, le voilà tombé-lui aussi, lui si jeune, le dernier-né de la famille, que je comptais bien laisser en ce monde, entouré d'enfants qui m'auraient pleurée comme leur mère ! Au lieu de cela, c'est moi qui pleure ; c'est moi qui vois une tombe, où est renfermé tout ce que j'ai eu d'espérance, de bonheur en affection humaine. Oh ! que cela déprend de toutes choses et porte l'âme affligée loin de cette vie, vers le lieu où n'est pas la mort.”

Comme complément au journal et aux lettres de Mlle de Guérin, permettez-moi, Mesdemoiselles, de vous conseiller la lecture du beau livre de M. l'abbé L. Pauthe, intitulé : “ Mission d'Eugénie de Guérin, ou l'Apostolat d'une sœur ; ” et, pour vous donner une idée de cet ouvrage si bien écrit, laissez-moi vous citer encore cette page, écho de celle que je viens de vous lire.

“ Elle a donc déjà fini sa carrière en ce monde, celle que nous ne pouvions nous lasser d'admirer comme le modèle accompli de la sœur chrétienne. En la voyant disparaître avec ses vertus, nous supplions Dieu de la faire revivre dans les jeunes filles de notre société si dépourvue de grands exemples, et au moment de nous séparer d'elle, nous éprouvons le besoin de la saluer encore d'un regard. — “ Tout enfant, elle avait sur le front tant de divine lumière, qu'on l'appelait la petite madone. Jeune fille, elle chantait à l'église les psaumes sacrés avec une voix angélique, la voix de son âme. A dix-sept ans, elle se prit d'enthousiasme pour la poésie, récita les beaux vers comme elle chantait les psaumes... Austère, mystique même, jamais elle n'a oublié les pieuses pratiques de son enfance (1) ”

— O Eugénie ! ô la plus parfaite des sœurs ! C'est par ces simples et touchantes paroles que celui qui vient d'écrire sur vos mérites, vous adresse son dernier adieu.”

Il est une autre femme, sœur de Mlle de Guérin par la double parenté de l'intelligence et du cœur, que je ne saurais passer sous silence dans cette revue des Femmes illustres : c'est Mlle Vne Monriot, le gracieux auteur du “ Journal de Marguerite,” de “ Marguerite à vingt ans,” et de “ Raphaëla de Mérens.” Pour vous la faire lire et aimer, deux choses qui n'en font qu'une, je me contenterai de vous lire ce que le cardinal Donnet et la presse ont écrit à l'adresse de ces trois ouvrages.

“ *Le Journal de Marguerite !* Voilà le vrai *Télémaque* des jeunes filles, dit Mgr Donnet. Plan simple, mais admirable ; intéressant et soutenu ; personnages réels et attachants par leurs qualités ; péripéties émouvantes : tel est, en résumé, le mérite du poème que je viens de lire.”

“ *Marguerite à vingt ans.* ” Dans cette seconde partie du travail de l'auteur, nous retrouvons tout le talent que nous avons admiré dans la première partie. C'est la même simplicité, la même délicatesse, la même science du cœur, la même solidité de principes.”

“ *Raphaëla de Mérens* ” est la confession d'une mère à sa fille, histoire pleine d'épines et de larmes. La conception

(*Béatrix, ou la Madone de l'Art, par Lagouvé.*)

en est simple et vaste tout à la fois. L'auteur attaque cette faiblesse suprême qui sait si bien se déguiser sous les apparences de la force, l'orgueil, et montre quelles déplorables conséquences elle peut avoir pour la femme aux trois époques de sa vie, — d'enfant, de jeune fille et de jeune femme. Toutes les lectrices trouveront donc dans ce livre, mêlés à un récit entraînant, les enseignements les plus utiles. Les jeunes filles surtout, pour qui il a été spécialement écrit, aimeront à le relire, car en même temps qu'il leur rappellera leurs jeunes et joyeuses années, il leur servira de guide pour le présent et les instruira pour l'avenir."

Après avoir vu passer devant vous, Mesdemoiselles, quelques-unes des plus radieuses et des plus sympathiques figures de femmes, dont la plus belle et la plus religieuse moitié de l'humanité ait le droit de s'enorgueillir, le sentiment qui pénètre vos cœurs est sans doute plus qu'une stérile admiration, et, j'en suis sûr, vous vous dites à vous-mêmes : Je voudrais bien leur ressembler !

Avec les talents que Dieu vous a donnés, et avec le travail qui centuple le talent, vous le pouvez, si vous le voulez.

Mais il est temps que je songe à ma seconde partie, et que je vous dise un mot de l'étude et de la pratique de la littérature.

(A suivre.)

Le journal " l'Education " et la Province de Québec ou Canada français,

Nous reproduisons de l'*Education* l'appréciation suivante de la démarche que les instituteurs de cette province ont faite, l'année dernière, auprès de l'épiscopat. Nous prions l'auteur de cet article de vouloir bien agréer nos plus sincères remerciements pour les paroles à la fois sympathiques et élogieuses dont les Canadiens en général et les instituteurs en particulier sont ici l'objet.

Encore le Canada ! Il est impossible de ne pas revenir souvent sur ce beau pays qui s'appelle le Canada, qui a été si longtemps et qui est resté si éminemment français. Pour moi, j'admire sans cesse son bon sens pratique, qu'il paraît avoir

emprunté à l'Anglais, ce qui ne l'empêche pas de conserver cet élan, cette hardiesse dans l'exécution de ses diverses entreprises, dont nous autres Français du vieux monde, nous avons fait notre caractère fondamental !

Aussi me suis-je souvent demandé comment et pourquoi certains écrivains de la presse se prennent aujourd'hui à tourner en ridicule, parfois même à injurier, ces descendants directs de nos aïeux :

Tout récemment encore, le *Gaulois* annonçait que l'assassin de M. Garfield, président des Etats-Unis, était d'origine canadienne, et comme tel " frappé de dégénérescence."

D'abord le fait est faux ; secondement je voudrais bien savoir si nous trouverions juste une accusation de dégénérescence lancée contre les Français, parce que dans le nombre il se trouve des assassins.

De plus, ces aménités *gauloises*, et j'en passe, sont fort maladroites ; car enfin pourquoi s'aliéner gratuitement et sans causes des populations de même origine que nous-mêmes et restées malgré tout très attachées à leur ancienne patrie ? Aussi je ne m'étonne pas qu'un journal de Montréal, la *Minerve*, ait relevé vertement ces attaques imprudentes de son confrère parisien, et vraiment en fait de bonnes plaisanteries, je déclare en mon âme et conscience que le Canada a eu le dessus.

Mais le lecteur doit déjà deviner que le but de ce travail n'est pas précisément de mettre en relief les niaiseries du journalisme parisien dirigées contre notre ancienne colonie.

Mon objet direct est de lui faire connaître un nouvel exemple de l'incroyable énergie avec laquelle l'esprit public s'y empare de tout ce qui se rattache à l'instruction.

Les événements qui se passent en France depuis quelques années sous ce rapport ont eu un grand retentissement au Canada. La foi catholique, comme chacun le sait, y est profondément enracinée. D'un autre côté, les congrégations et les institutions laïques se partagent à peu près également l'enseignement. Les deux catégories ont vécu jusqu'ici dans une étroite union, et tout le monde s'en trouve bien : car cet état de choses n'engendre de part et d'autre qu'une heu-

reuse rivalité dont la population profite.

Mais voilà qu'en apprenant, que parmi nos instituteurs laïques, un certain nombre professaient déjà l'athéisme imposé par notre nouvelle législation scolaire, de graves défiances se sont manifestées chez nos anciens colons. Cela s'explique. Ne disait-on pas, en effet, selon les bruits qui couraient un peu partout, que le vœu français avait pénétré parmi les maîtres laïques du Canada? Et sur ces bruits plus ou moins fondés, voilà le public qui prend l'alarme. Cependant, ces accusations gagnent de proche en proche, et peu à peu pénètrent dans les rangs des instituteurs laïques eux-mêmes. Au premier moment, elles sont traitées de ridicules; mais bientôt il faut se rendre à l'évidence des faits et prendre des mesures en conséquence. Beaucoup de nos lecteurs auront de la peine à deviner le parti auquel s'arrêta la masse des instituteurs laïques des deux villes de Québec et de Montréal. Presque tous, se sentant atteints par la calomnie dans leurs convictions les plus profondes et les plus sincères, trouvèrent que pour eux le meilleur système de défense dans cette occasion critique, c'était de s'adresser aux évêques canadiens eux-mêmes, réunis à Québec en ce moment-là pour délibérer sur les intérêts ecclésiastiques de la province. N'est-ce pas là déjà un fait étrange et qui frappera de stupeur un très grand nombre de nos lecteurs?

Les instituteurs laïques s'adressent donc au vénérable prélat dans un mémoire très bien rédigé, très logiquement détruit, où ils posent les deux questions suivantes. La première: Notre-Seigneur a dit à ses apôtres: "Allez et enseignez toutes les nations." Ce précepte donne-t-il à l'Eglise chrétienne le droit exclusif d'enseigner toutes les matières, toutes les sciences que peut étudier l'homme? en d'autres termes, l'Eglise a-t-elle le monopole sur toutes les branches de l'instruction publique?

La seconde: "La taxe pour le soutien des écoles est-elle contraire aux lois de l'Eglise?"

A ces deux questions, les instituteurs du Canada demandent une réponse simple et précise, afin d'éclairer, disent-ils, leur propre conscience, non par aucun sentiment d'hostilité contre l'Eglise dont ils acceptent, ajoutent-ils, tous les dogmes, dont ils sont les enfants convaincus

et dévoués. Leur mémoire et leurs questions, continuent-ils, ne sont provoqués que par la nécessité de combattre les méfiances injustes dont ils sont devenus depuis quelque temps l'objet, méfiances qu'ils repoussent avec toute l'énergie de leurs convictions chrétiennes. En fait de foi et de sentiments catholiques, ils ne le cèdent à personne, et ils en donnent tous les jours des preuves nombreuses.

Voilà donc la question posée avec netteté et simplicité. La réponse ne se fit pas attendre: elle respire d'un bout à l'autre le même esprit de droiture.

Mgr l'archevêque de Québec n'eut qu'à rappeler une circulaire d'un de ses prédécesseurs qui semblait avoir pressenti déjà l'incident de l'année dernière. Cette lettre ou circulaire adressée au clergé diocésain posait en principe que le *docete omnes gentes* implique exclusivement l'enseignement dogmatique de la religion, et que c'est là la sublime mission de l'Eglise.

Quant aux autres branches de la science humaine, car la théologie en est une, le prélat reconnaît et accepte parfaitement l'intervention de l'Etat pour protéger et répandre ces diverses sciences, tout en conservant à l'Eglise le droit de protestation et de réfutation, si cet enseignement attaque les bases mêmes du christianisme.

Telle est la doctrine que l'archevêque accepte pleinement, au nom de tous ses collègues.

Quant aux instituteurs, ils n'ont qu'à dédaigner des bruits non fondés, mais naturels peut-être, dans les circonstances actuelles; la sincérité, d'ailleurs, de leurs sentiments religieux n'est mise en doute par aucun homme impartial.

Dans l'impossibilité de publier en entier ces pièces, si importantes cependant à certains points de vue, nous nous sommes bornés à les résumer fidèlement. En quel temps étrange nous vivons toutefois! Dans la vieille France catholique, chez la fille aînée de l'Eglise, on prêche et propage par tous les moyens possibles l'athéisme et un matérialisme démoralisateur.

A deux mille lieues de la France, les descendants de la race française s'épouventent à la seule idée de voir compromise chez leurs enfants la foi de leurs aïeux, et se montrent résolus à défendre à outrance ces antiques doctrines qui ont fait la gloire et la puissance de la

mère-patrie. C'est bien le cas de renverser le mot de Pascal : Erreur en deçà, vérité au-delà. En supposant que notre pauvre France continue encore dix ans dans sa voie actuelle, on peut bien demander où sera la civilisation, où sera la puissance. Sera-ce sur les rives de la Seine ou sur celles des grands lacs américains ?

C. F. A.

BOTANIQUE ÉLÉMENTAIRE.

LA TIGE (Suite).

4e LEÇON.

Canevas.—Division des végétaux d'après la consistance de la tige.—Différentes sortes de tiges, leur organisation.

D'après la consistance de leur tige, les végétaux peuvent être :

Des arbres, lorsqu'ils ont une tige ligneuse, ne se ramifiant qu'à une certaine hauteur. Cette tige peut s'élever à plus de cinq mètres.

Des arbrisseaux, si la tige ligneuse se ramifie dès la base, et porte des bourgeons protégés par des écailles. (Ces bourgeons sont appelés yeux par les horticulteurs.)

Des sous-arbrisseaux, quand ils émettent de la base de leur tige ligneuse des ramifications dont l'extrémité supérieure reste toujours à l'état d'herbe. C'est ce que nous avons remarqué pour la sauge, dont les extrémités poussent et se renouvellent chaque année.

Des arbustes. On donne ce nom aux végétaux dont la lige ligneuse, peu élevée, se ramifie à la base, et ne porte pas des bourgeons (yeux) protégés par des écailles.

Enfin, *des herbes*, quand la tige est tendre, le plus souvent verte, et périt chaque année.

On compte plusieurs espèces bien distinctes de tiges : le *tronc*, le *stipe*, le *chaume*.

Le *tronc* est la tige des arbres de nos forêts, de nos vergers ; il a pour caractères : 1° d'être *conique*, en offrant son plus grand diamètre à la partie inférieure ;

2° D'être terminé à son sommet par des divisions successivement plus petites ; — on a donné à ces divisions les noms de

branches, rameaux, bourgeons et ramuscules :

3° D'offrir une écorce distincte, recouvrant des couches *concentriques* ligneuses et superposées.

Le tronc appartient aux arbres *dicotylédonnés* ; il croît en épaisseur et en longueur.

Le *stipe* est aussi une sorte de tige ligneuse. Il appartient en propre aux *monocotylédones* des tropiques, tels que palmiers, dracœnas, yuccas, fougères arborescentes.

Les caractères qui le font distinguer d'avec le tronc, c'est que : 1° il a une circonférence à peu près égale de la base au sommet ; 2° sa tige *cylindrique* est très rarement ramifiée, et ne croît sensiblement qu'en longueur ; 3° son écorce est peu distincte du reste de la tige ; 4° sa tige ligneuse n'est pas formée de couches concentriques et superposées, mais bien de faisceaux épars et sans ordre, au milieu d'un tissu utriculaire.

Le *chaume* est une tige particulière aux *graminées*. Il est presque toujours creux, et ne se ramifie qu'exceptionnellement. Le chaume offre de distance en distance des nœuds pleins d'où naissent des feuilles qui embrassent la tige.

Le tronc d'un arbre de nos forêts, de nos vergers, coupé en travers, se compose de deux parties : l'*écorce* et les *couches ligneuses*. Ces deux parties bien distinctes, sont reliées entre elles par un point intermédiaire, appelé *zone génératrice* ou *d'accroissement*.

En examinant l'*écorce* de la circonférence au centre, on trouve, comme parties principales, 1° l'*épiderme*, pellicule membraneuse, très mince, transparente et ordinairement luisante. Sur les jeunes branches, il est lisse et continu ; sur les vieilles tiges, il est fendillé et déchiré.

2° La *couche herbacée*, qui forme le *liège* dans le chêne-liège et dans l'orme subéreux. C'est également cette couche qui se détache du platane, du cerisier et de quelques autres végétaux.

3° La troisième couche principale de l'*écorce* est le *liber* ou *livre*. Il est ainsi nommé parce qu'il est composé d'autant de *feuillets* que l'arbre a d'années d'âge.

Ces *feuillets* sont ordinairement susceptibles d'être *isolés* par la *macération*, comme on le voit dans le lin, dont le liber forme le lin à filer, et dans le tilleul, où il produit le ruban de nattes de Russie.

Les couches ligneuses (le bois) se composent : a) de l'*aubier*, ou *faux-bois*, bois imparfait rejeté dans les travaux de menuiserie. Ce bois imparfait est le produit des anneaux formés par la végétation pendant les dernières années.

b) Du *bois parfait*, ou *duramen*, cœur du bois, dont l'âge a consolidé les tissus. C'est le bois employé dans les constructions.

P. V. L.

QUESTIONS GRAMMATICALES.

Nous lisons dans *l'Éducateur* :

Dans une dictée d'examen donnée l'autre jour au collège de * * se trouvait cette phrase.... *la masse de débris qui entourait sa hutte*. Beaucoup d'élèves avaient écrit au pluriel, d'autres au singulier. Une partie du jury était d'avis d'admettre les deux orthographe*s entourait et entouraient*, l'autre partie a voulu que le pluriel fût compté pour une faute.

La règle, disaient-ils, est positive : quand le collectif est partitif, le verbe doit se mettre au pluriel ; mais quand le collectif est général, le verbe reste au singulier.

Le cas m'a paru intéressant à examiner, et quoique ce soit, à mon avis, peser gravement des œufs de mouche dans des balances de toiles d'araignée, je prends la liberté de recourir à vos lumières.

J'ai examiné quelques grammairiens que j'avais à ma disposition ; aucune n'est d'accord. La discorde a toujours régné dans l'univers. Il y a fagots et fagots, grammairiens et grammairiens. Il y a les fabricants de recettes, assimilables aux auteurs de la *Cuisine bourgeoise*, et ceux qui raisonnent ; les grammairiens qui font les règles avant de connaître la langue et ceux qui s'inspirent de nos maîtres pour en tirer les règles ; les grammairiens qui s'imaginent que la grammaire a précédé la langue, et ceux qui admettent que la langue a précédé la grammaire.

Parmi les premiers, Kampmann, fort en faveur chez nous, nous dit gravement § 689 : le verbe s'accorde avec le collectif, si celui-ci est général, c'est-à-dire s'il marque la collection entière ; il s'accorde avec le complément si le collectif est partitif, c'est-à-dire s'il marque un nombre partiel, déterminé. *Et nunc crudimini.*

La foule des spectateurs se portait aux Champs-Élysées.

Une foule de curieux encombraient la rue.

P. Larousse retourne la question. Il énonce la même règle, mais comme ce n'est pas un donneur de recettes, il reconnaît qu'elle n'est pas infaillible et il s'en tire adroitement. On reconnaît que le collectif est général quand il y a accord avec ce collectif et quand le collectif attire le plus l'attention ; et l'on reconnaît que le collectif est partitif quand le verbe s'accorde avec le complément, quand le complément attire le plus l'attention, et quand tous deux l'attirent également.

Poitevin, démodé aujourd'hui et qui penche vers la recette, dit pourtant après avoir cité la règle ci-dessus : elle n'est point absolue et l'accord ne dépend point de la forme, mais de l'idée que l'on veut exprimer. C'est très sage :

La moitié de mes esclaves méritent la mort (Montesquieu).

Une troupe d'hommes armés a paru tout-à-coup devant mes yeux (Florian).

Boniface, qui a horreur des règles-recettes et de la nourriture toute mâchée qu'on n'a qu'à avaler, dit :

L'accord dépend du point de vue sous lequel on se place, sous lequel on considère le rapport et l'on fait accorder le verbe avec le mot qui est le plus en rapport d'idée avec lui.—Cela me semble plus raisonnable. C'est ainsi qu'il dit :

Un déluge de pleurs inondait son visage.

Un torrent de larmes le sillonnait.

Une nuée de traits obscurcit l'air et couvrit tous les combattants (Fénelon).

Une foule d'idées se présente à mon esprit (Montesquieu).

Une faible troupe de montagnards résista longtemps à cette armée aguerrie.

Une multitude innombrable d'indiens fut égorgée (Marmontel).

Une troupe d'enfants autour de lui

et Racine : D'orateurs zélés à peine un

Ose des premiers temps nous retracer

Ils reprennent courage ; ils attaquent

Qu'un reste de soldats défendait avec

Entre elle et ses soldats vole et se précipite

[le roi. (Mithridate V, 4). (Voltaire, Mérode V, 6).

Ciel ! quel nombreux essaim d'inno-
centes beautés
S'offre à mes yeux en foule et sort de
[tous côtés (Racine, Esther I, 2).
Et déjà de soldats une foule charmée
Surtout d'Iphigénie admirant la beauté
Pousse au ciel mille vœux pour sa féli-
cité (Iphigénie I, 5.)

Autant de collectifs parititifs qui sont
suivis du verbe au singulier. Larive et
Fleury, qui ont battu en brèche de tout
leur pouvoir les subtilités grammaticales
disent :

Quand le sujet du verbe est un collectif,
le verbe se met généralement au pluriel ;
cependant quand le sens indique d'une
manière précise que l'action se rapporte
au collectif, le verbe reste au singulier :

Un grand nombre de chefs nuit à la
discipline.

Je finis en citant M. Brachet, un gram-
mairien doublé d'un érudit, l'auteur
estimé de la grammaire historique :

Nos grammairiens, depuis Vaugelas
jusqu'à Girault-Duvivier, sont inépuisa-
bles en subtilités de ce genre ; on doit
dire : cette foule d'enfants encombrait la
rue, et une foule d'enfants couraient
dans la rue ! Un déluge de pleurs inon-
dait son visage, mais une quantité de
fleurs couvraient son visage !—Les gram-
mairiens contemporains renchérisent
comme il est naturel sur cette inextrica-
ble législation, et, grâce à leurs efforts,
nos règles d'accord seront bientôt incom-
préhensibles. Ils rappellent ces scolasti-
ques qui discutaient pour savoir " si un
chien en laisse est tenu par l'homme ou
par la corde qu'on lui a passé au cou, etc.."

Comme règle, M. Brachet dit simple-
ment : Le verbe se met au singulier si
l'on adopte pour sujet le collectif, et il se
met au pluriel si l'on adopte pour sujet
le complément : Une nuée de sauterelles
obscurcit le ciel et une nuée de barbares
désolèrent le pays.

Dans ce fouillis inextricable de règles
et de contradictions, que faut-il faire ?
que faut-il adopter ? j'en appelle à vos
lumières.

A. BONARD.

Réponse de l' *Educateur* :—Il y a long-
temps que le bon sens et la raison auraient
dû triompher de ces disputes grammati-
cales qui rapetissent les esprits aux dépens
des malheureux qui en sont les victimes.
Dès qu'il y a le moindre doute, un homme

de sens et d'esprit passe outre et ne
s'amuse pas à épiloguer.

Il y a assez de fautes réelles et gros-
sières à corriger, sans s'arrêter à ces
vétilles. Ceci en attendant mieux.

PROBLÈMES DIVERS.

I. D possède une maison de fr. 35500,
une vigne de fr. 8600, une forêt de fr.
15270 et trois champs, dont le premier
est évalué à fr. 960 ; le second, à fr. 875,
et le troisième, à fr. 430. Il doit à B fr.
5800, à C fr. 2500, à G fr. 1875 et à K
fr. 490. Quelle est sa fortune nette ?
(L' *Educateur*.)

Réponse : fr. 50970.

Solution :

fr. 35500 + fr. 8600 + fr. 15270 + fr. 960
+ fr. 875 + fr. 430 = fr. 61635, ce que pos-
sède D.

fr. 5800 + fr. 2500 + fr. 1875 + fr. 490 =
fr. 10665, ce qu'il doit.

fr. 61635 — fr. 10665 = fr. 50970, for-
tune nette de D.

II. Un négociant a reçu 5 ballots de
marchandises ; le 1er lui coûte fr. 2180, le
2e fr. 1565, le 3e fr. 1089, le 4e 907 et le
5e fr. 638. Il a eu en outre fr. 132 de frais.
La vente de ces marchandises lui a rap-
porté fr. 8070. Quel est son bénéfice ?
(L' *Educateur*.)

Réponse : fr. 1559.

Solution :

fr. 2180 + fr. 1565 + fr. 1089 + fr. 907 +
fr. 638 + fr. 132 = fr. 6511, somme que
les ballots de marchandises ont coûté,
frais compris.

fr. 8070 — fr. 6511 = fr. 1559, bénéfice
réalisé.

III. Une personne voulait acheter deux
bœufs à fr. 575 chacun et un mouton
pour fr. 65. Pour payer le tout elle a été
obligée d'emprunter fr. 460 ; combien
d'argent avait-elle d'abord ? (L' *Educateur*.)

Réponse : fr. 755.

Solution :

fr. 575 × 2 = fr. 1150, prix des 2 bœufs.
fr. 1150 + fr. 65 = fr. 1215, somme que
cette personne avait à payer.

fr. 1215 — fr. 460 = fr. 755, ce qu'elle
avait d'argent.

IV. On a compté 16 battements d'une montre entre un éclair et le tonnerre ; à quelle distance est-on de l'orage, sachant que la montre marque 128 battements par minute et que le son parcourt 340 m. par seconde ? (*L'Éducateur.*)

Réponse : 2550 m.

Solution :

$$\frac{16}{128} = \frac{1}{8} \text{ de minute, temps}$$

que marque la montre dans 16 battements.

$$\frac{1}{8} \text{ de minute} = 7\frac{1}{2} \text{ secondes.}$$

$340 \text{ m.} \times 7\frac{1}{2} = 2550 \text{ m.}$, distance cherchée.

V. Combien pourrait-on remplir de pièces de 115 l. avec un foudre de vin contenant 6785 l. ? Si le foudre a été payé fr. 4071 et qu'on vende la pièce 92 fr., quel bénéfice fait-on ? (*L'Éducateur.*)

Réponse : 59 pièces ; bénéfice, fr. 1357.

Solution.

$$\frac{6785}{115} = 59, \text{ nombre de pièces}$$

demandé.

$$\frac{\text{fr. } 4071}{59} = \text{fr. } 69, \text{ ce qu'une pièce}$$

a coûté.

$\text{fr. } 92 - \text{fr. } 69 = \text{fr. } 23$, bénéfice sur chaque pièce.

$59 \times \text{fr. } 23 = \text{fr. } 1357$, bénéfice total.

VI. D'après les données du problème précédent, que coûtait un litre ? Combien a-t-on vendu le litre de vin et quel bénéfice a-t-on fait par litre ? (*L'Éducateur.*)

Réponse : Prix d'achat, fr. 0.60 le litre.
Prix de vente, fr. 0.80 le litre.
Bénéfice, fr. 0.20 par litre.

Solution :

$$\frac{\text{fr. } 4071}{6785} = \text{fr. } 0.60, \text{ prix d'achat}$$

d'un litre.

$$\frac{\text{fr. } 92}{115} = \text{fr. } 0.80, \text{ prix de vente}$$

d'un litre.

$\text{fr. } 0.80 - \text{fr. } 0.60 = \text{fr. } 0.20$, bénéfice par litre.

VII. On a acheté deux pièces de drap mesurant 75 m. chacune, à raison de fr. 12 le m. Sachant qu'il faut par habillement 3 m. d'étoffe, et que l'on paie au tailleur fr. 38 pour façon et fournitures, on demande : 1° combien on pourra faire d'habillements avec cette étoffe ; 2° combien il faudra vendre chaque habillement pour faire un bénéfice de fr. 300 ? (*L'Éducateur.*)

Réponse : 1° 50 habillements ; 2° fr. 80 l'habillement.

Solution :

$75 \text{ m.} \times 2 = 150 \text{ m.}$, ce que mesurent les deux pièces ensemble.

$$\frac{150}{3} = 50, \text{ nombre d'habillements}$$

que l'on pourra faire avec cette étoffe.

$150 \times 12 \text{ fr.} + 50 \times \text{fr. } 38 = \text{fr. } 3700$, ce que coûtent les 50 habillements.

$\text{fr. } 3700 + \text{fr. } 300 = \text{fr. } 4000$, somme que l'on devra réaliser par la vente des 50 habillements.

$$\frac{\text{fr. } 4000}{50} = \text{fr. } 80, \text{ prix de vente}$$

de chaque habillement.

VIII. Un marchand achète 27 pièces de 60 m. chacune, à fr. 23.75 le m. et il revend le tout avec un bénéfice de 7½ p. %. Dire : 1° le nombre de m. d'étoffe, 2° le prix d'achat ; 3° le prix de vente et 4° le bénéfice. (*L'Éducateur.*)

Réponse : 1° 1620 m. ; 2° fr. 38475 ; 3° fr. 41360.62. 4° fr. 2885.62.

Solution :

$27 \times 60 \text{ m.} = 1620 \text{ m.}$, contenu des 27 pièces.

$1620 \times \text{fr. } 23.75 = \text{fr. } 38475$, prix d'achat.

$$\frac{\text{fr. } 38475 \times 107\frac{1}{2}}{100} = \text{fr. } 41360.62,$$

prix de vente.

$\text{fr. } 41360.62 - \text{fr. } 38475 = \text{fr. } 2885.62$, bénéfice réalisé.

IX. Un étang contient 110880 l. d'eau. Une première pompe, destinée à le vider,

enlève les $\frac{5}{9}$ de l'eau qui y est contenue. On en prend une seconde pour vider le reste ; on sait que cette dernière enlève 38.5 l. par seconde et que la première y a travaillé pendant 33 minutes 20 secondes. On demande :

1° Pendant combien de minutes la seconde pompe y a travaillé ;

2° Combien la première pompe enlevait de litres par seconde ;

3° Quel temps auraient mis les deux pompes travaillant ensemble pour vider l'étang.

(Examens d'admission aux écoles normales de Lausanne.)

Réponse : 1° 21 minutes et 20 secondes ;

2° 30.8 litres.

3° 26 minutes et 40 secondes.

Solution :

$$\frac{110880 \text{ l.} \times 5}{9} = 61600 \text{ l., ce}$$

qu'a enlevé la 1re pompe.

110880 l. — 61600 l. = 49280 l., ce qui restait à enlever par la 2de pompe.

$$\frac{49280}{38.5} = 1280, \text{ temps, exprimé}$$

en secondes, pendant lequel la 2de pompe a travaillé.

$$\frac{1280}{60} = 21 \text{ m. } 20 \text{ secondes,}$$

même temps exprimé en minutes, etc.

33 m. 20 s., ou 2000 secondes = le temps pendant lequel la 1re pompe a travaillé.

$$\frac{61600 \text{ l.}}{2000} = 30.8 \text{ l., ce qu'enlevait la 1re pompe par seconde.}$$

30.8 l. + 38.5 l. = 69.3 l., ce qu'enlevaient les deux pompes dans une seconde.

$$\frac{110880 \text{ l.}}{69.3} = 1600, \text{ temps, exprimé}$$

en secondes, qu'auraient mis les deux pompes travaillant ensemble pour vider l'étang.

$$\frac{1600}{60} = 26 \text{ m. } 40 \text{ s., même temps}$$

exprimé en minutes, etc.

X. Un propriétaire a acheté un pré qui lui coûte, tous frais compris, \$8450. Il paye chaque année \$23 d'impôts, et loue son pré \$530. A quel taux son argent se trouve-t-il placé ?

Réponse : 6 %.

Solution :

\$530 — \$23 = \$507, profit net que le propriétaire retire annuellement de son pré.

Si l'on représente par x le taux auquel l'argent du propriétaire se trouve placé, nous aurons l'équation

$$\frac{100}{x} = \frac{\$8450}{\$507},$$

$$8450x = 50700 ;$$

D'où $x = \frac{50700}{8450} = 6 \%$, taux demandé.

XI. Un ouvrier a fait un jour les $\frac{3}{5}$ de son ouvrage et, le lendemain, les $\frac{2}{3}$ de ce qu'il avait fait le premier jour. Pour terminer, que lui reste-t-il à faire ? (L'Éducateur.)

Réponse : rien ; il a fini.

Solution :

$\frac{3}{5}$ = la fraction d'ouvrage que l'ouvrier a faite le 1er jour.

$\frac{3}{5} \times \frac{2}{3} = \frac{6}{15} = \frac{2}{5}$ = la fraction d'ouvrage qu'il a faite le 2d jour.

$\frac{3}{5} + \frac{2}{5} = \frac{5}{5} = 1$ = ce que l'ouvrier a fait pendant 2 jours.

Ces deux fractions réduites au même dénominateur =

$\frac{9}{15} + \frac{6}{15} = \frac{15}{15} = 1$, c'est-à-dire tout l'ouvrage.

XII. Je vends 10 pièces de vin à fr. 140 la pièce, à un commerçant qui a promis de me payer comptant, et qui me donne deux billets : l'un de fr. 1200, payable à 3 mois, l'autre de fr. 170 payable à 40 jours. Combien doit-il encore me donner d'argent en espèces, l'escompte étant à 6 % l'an ? (L'Éducateur.)

Réponse : fr. 49.13.

Solution :

10 × fr. 140 = fr. 1400, valeur des 10 pièces de vin.

$$\frac{\text{fr. } 1200 \times 6 \times 3}{100 \times 12} = \text{fr. } 18, \text{ escompte}$$
 sur fr. 1200 pour 3 mois.

$$\frac{\text{fr. } 170 \times 6}{100 \times 9} = \text{fr. } 1.13, \text{ escomp-}$$
 te sur fr. 170 pour 40 jours, ou la 9e partie de l'année.

fr. 1400 — fr. 1200 — fr. 170 = fr. 30, somme qui reste due sur les 10 pièces de vin.

fr. 30 + fr. 18 + fr. 1.13 = fr. 49.13, ce que doit encore le commerçant.

J. O. C.

PROBLÈMES D'ALGÈBRE,

(Questions relatives aux équations du premier degré à plusieurs inconnues.)

I. Un bassin d'eau de 210 hectolitres est rempli au moyen de deux tuyaux. Si l'on ouvre le premier pendant 4 heures et le second pendant 5 heures, on obtient 90 hectolitres ; mais si l'on ouvre le premier pendant 7 heures et le second pendant $3\frac{1}{2}$ heures, on obtient 126 hectolitres. Combien chaque tuyau donne-t-il d'hectolitres par heure, et en combien de temps le bassin sera-t-il rempli, les deux tuyaux étant ouverts ensemble ? (Terquem.)

Réponse : Le 1er tuyau donne 15 hectolitres, et le second 6 ; il faudra 10 heures pour remplir le bassin.

Solution :

Soient x = le nombre d'hectolitres que donne par heure le 1er tuyau,

Et y = le nombre d'hectolitres que donne par heure le 2d tuyau.

D'après les données du problème,

$$4x + 5y = 90, \quad (1)$$

$$7x + \frac{7y}{2} = 126. \quad (2)$$

Multiplions (1) par 7 et (2) par 4 :

$$28x + 35y = 630, \quad (3)$$

$$28x + 14y = 504 \quad (4)$$

Retranchons (4) de (3) :

$$21y = 126 ;$$

D'où $y = 6$, nombre d'hectolitres que donne par heure le 2d tuyau.

Cette valeur, mise dans (1), donne

$$4x + 30 = 90,$$

$$4x = 60,$$

D'où $x = 15$, nombre d'hectolitres que donne par heure le 1er tuyau.

$$\frac{210}{21} = 10, \text{ nombre d'heures}$$

$$21$$

que prendront ensemble les deux tuyaux pour remplir le bassin.

II. Quelqu'un a 54 pièces de 30 sous et de 10 sous valant ensemble 64 livres. Combien a-t-il de chaque pièce ? (Terquem.)

Réponse : 37 pièces de 30 sous et 17 de 10 sous.

Solution :

Soient x = le nombre de pièces de 30 sous,
Et y = " " " 10 "

D'après le problème,

$$x + y = 54, \quad (1)$$

$$30x + 10y = \text{fr. } 64 = 1280 \text{ s. } (2)$$

Multiplions (1) par 30 :

$$30x + 30y = 1620. \quad (3)$$

Retranchons (2) de (3) :

$$20y = 340 ;$$

D'où $y = 17$, nombre de pièces de 10 sous.

Cette valeur, mise dans (1), donne

$$x + 17 = 54 ;$$

D'où $x = 54 - 17 = 37$, nombre de pièces de 30 sous.

III. 8 kilogrammes d'une certaine marchandise et 19 kilogrammes d'une autre coûtent ensemble 90 fr. ; 20 kilogrammes de la première marchandise et 16 kilogrammes de la seconde valent ensemble 162 fr. Quel est le prix de chacune. (Terquem.)

Réponse : 6.50 fr., prix de la première marchandise ; 2 fr., prix de la seconde.

Solution :

Soient x = le prix d'un kilo. de la 1re marchandise,

Et y = le prix d'un kilo. de la 2de marchandise.

D'après les données du problème,

$$8x + 19y = 90, \quad (1)$$

$$20x + 16y = 162. \quad (2)$$

Multipliant l'équation (1) par 5 et l'équation (2) par 2, nous aurons les nouvelles équations

$$40x + 95y = 450, \quad (3)$$

$$40x + 32y = 324. \quad (4)$$

Retranchons (4) de (3) :

$$63y = 126 ;$$

D'où $y = 2$ fr., prix du kilo. de la 2de marchandise.

Cette valeur, mise dans l'équation (1), donne

$$8x + 38 = 90,$$

$$8x = 52 ;$$

D'où $x = 6.50$ fr., prix du kilo. de la 1re marchandise.

J. O. C.

Formule de l'annuité.

Cette formule est calculée d'après la supposition qu'une administration, ayant emprunté un capital A , divisé en un certain nombre d'obligations, veut le rembourser de la manière suivante : elle détermine la somme totale a qu'elle peut consacrer chaque année, partie à payer les intérêts et le reste à amortir des obligations tirées par le sort.

r représente l'intérêt de 1 fr. par an ;
 n le nombre d'années.

Ire année.—On doit payer un intérêt = Ar , il reste donc $a - Ar$ pour amortir le capital par le tirage d'obligations à rembourser. Le capital est ainsi réduit à :

$$A - (a - Ar) = A + Ar - a = A(1+r) - a.$$

Ile année.— On doit payer l'intérêt de $A(1+r) - a$, lequel est $A(1+r)r - ar$. Il reste pour amortir : $a - A(1+r)r + ar$, et le capital deviendra : $A(1+r) - a$

$$- a + A(1+r)r - ar, \text{ ou : } A(1+r)^2 - a(1+r) - a.$$

IIIe année.— On paie l'intérêt de $A(1+r)^2 - a(1+r) - a$, qui est $A(1+r)^2r - a(1+r)r - ar$; on peut encore amortir une valeur a moins cet intérêt ou :

$$a - [A(1+r)^2r - a(1+r)r - ar] \text{ ou : } a - A(1+r)^2r + a(1+r)r + ar.$$

Le capital sera donc réduit à :

$$[A(1+r)^2 - a(1+r) - a] - [a - A(1+r)^2r + a(1+r)r + ar] \text{ ou } A(1+r)^3 - a(1+r)^2 - a(1+r) - a.$$

En continuant à raisonner de même, on trouvera qu'à la fin de la n^e année, le capital encore à payer sera réduit à :

$$A(1+r)^n - a(1+r)^{n-1} - a(1+r)^{n-2} \dots - a \text{ valeur qui doit être égale à zéro. On a donc l'égalité } A(1+r)^n - a(1+r)^{n-1} - a(1+r)^{n-2} \dots - a = 0 \text{ ou :}$$

$$A(1+r)^n - \frac{a[(1+r)^n - 1]}{r} = 0$$

$$\text{et fin } \frac{a[(1+r)^n - 1]}{r} = A(1+r)^n$$

$$\text{ce qui donne } a = \frac{Ar(1+r)^n}{a[(1+r)^n - 1]}$$

comme dans la formule ordinaire.

J.-P. ISELY, professeur.

TRIBUNE LIBRE.

Solution du problème proposé à la livraison précédente, page 246.

Nous avons reçu, relativement à ce problème, les deux correspondances qui suivent :

Ste. Hélène de Chester,
le 8 août 1882.

Monsieur J. O. Cassegrain,
Montréal.

Monsieur,

Le problème posé dans le *Journal de l'Instruction publique* par Monsieur J. A. Lévesque, instituteur, a excité ma curiosité, et je prends la liberté de vous en adresser la solution suivante :

Le forgeron devra couper la barre en quatre bouts, ayant pour longueurs res-

pectives : 1 pce., 3 pces., 9 pces., 27 pces ;
et pour pesanteurs : 1 lb, 3 lbs, 9 lbs.
27 lbs.

Comme on le voit, ces quatre nombres
sont les termes d'une progression géomé-
trique commençant par l'unité, et ayant
pour raison 3.

En continuant la progression, on
obtient les poids : 1. 3. 9. 27. 81 livres,
qui peuvent peser tous les poids entiers
depuis 1 à 121 lbs, et, en ajoutant un
nouveau terme : 1. 3. 9. 27. 81. 243 livres,
qui peuvent peser depuis 1 lb. à 364 lbs.,
ainsi de suite, c'est-à-dire que les termes
de cette progression représentant des
poids, donnent un nombre de pesées
différentes égal à leur somme.

Je demeure très respectueusement,

Monsieur,

Votre très humble serviteur,

JOS. ELZ. BELLEMARE, Ptre., Curé.

Ottawa, 12 août 1882.

M. J. O. Cassegrain,

Ecole Normale Jacques-Cartier,
Montréal,

Mon cher Monsieur,

J'ai reçu avec plaisir le dernier No. du
Journal de l'Instruction publique que vous
avez bien voulu m'adresser, en m'invitant
de monter dans la *Tribune Libre*. Je ne
sais trop si je puis résoudre le problème
de M. Lévesque d'une manière satisfai-
sante. Ce problème me paraît être une
simple proposition géométrique, dans
laquelle il s'agit de trouver le dernier
terme. Ainsi $l = ar^{n-1}$. D'après les don-
nées, $a = 1$; $r = 3$; $n = 4$; donc $l =$
 $3^3 = 27$.

Réponse : 1. 3. 9. 27. pesanteur et lon-
gueur de chacun des bouts.

Me voilà en possession de quatre poids
avec lesquels il m'est facile de peser
(sans fractions) une quantité quelconque
de une à 40 livres.

Pour peser une livre, j'ai le poids d'une
livre.

Pour peser deux livres, mettez le poids
de 3 d'un côté et de l'autre celui d'une,
et ainsi de suite, d'après le tableau
ci-dessous :

1 = 1	4 = 3 + 1
2 = 3 - 1	5 = 9 - (3 + 1)
3 = 3	6 = 9 - 3
	7 = 9 - (3 - 1)

8 = 9 - 1	11 = 9 + (3 - 1)
9 = 9	12 = 9 + 3
10 = 9 + 1	13 = 9 + 3 + 1
	14 = 27 - (9 + 3 + 1)

&c., &c.

Je suis tout à vous,

CHS. CARON.

LECTURE POUR TOUS.

Une récompense bien méritée.

Au mois d'avril 1880, les journaux de
la province annonçaient que les membres
de la commission canadienne et du jury
international à l'exposition universelle
de 1878 avaient reçu du gouvernement
français un diplôme et une médaille,
grand module, pour services rendus à
l'exposition. Tous les membres des com-
missions et du jury international avaient
droit à ce témoignage du gouvernement
français. M. U. E. Archambault, pour
cette récompense, comme pour toutes les
autres provenant de l'exposition, avait
été exclu, nous ne savons pourquoi.

Nous sommes heureux d'apprendre
qu'à la demande de M. Gustave Drolet
et des amis que M. Archambault a su se
créer en France, le gouvernement fran-
çais vient de réparer l'erreur, volontaire
ou involontaire, de la commission an-
glaise, en accordant à M. Archambault,
par décision ministérielle, la médaille et
le diplôme commémoratifs auxquels il
avait droit en sa qualité de membre du
jury international.

M. Archambault vient de recevoir ces
précieux souvenirs.

Le diplôme porte : Diplôme commé-
moratif offert à M. Archambault.—Juré
suppléant.—Groupe II.—Colonies anglai-
ses—Canada—Services rendus à l'Exposition.

La médaille porte sur un côté le plan
du palais du Champ-de-Mars et du Tro-
cadéro, soutenu par deux anges, avec
l'inscription :

L'an 1878, le huitième de la Républi-
que française, le Maréchal de MacMahon,
Duc de Magenta, étant président.—Teis-
serenc de Bort, ministre du Commerce et
de l'Agriculture—J-Bte Krantz, sénateur,
commissaire-général — Est inaugurée
l'Exposition Universelle.

Sur le revers : la République couron-
nant les vainqueurs au Champ-de-Mars.

Feuilleton du "Journal de l'Instruction publique."

ZACHARIE LE MAITRE D'ECOLE

DEUXIEME PARTIE

AUREORE.

I

PREMIERS RAYONS.

On n'emportait pas de livres ces jours-là ; il s'agissait d'épeler une page du livre de Dieu, Zacharie cueillait des herbes et des fleurs dans les prés, en apprenait le nom aux enfants, leur enseignait à quel usage utile elles peuvent servir.

"Tenez, leur disait-il un jour, vous avez grand-peur de la Limace et vous la tenez pour sorcière ; mais le plus petit d'entre vous saura faire passer la fièvre aussi bien qu'elle, s'il veut se donner la peine d'apprendre à connaître les simples..."

Et il fallait voir le zèle des enfants à apprendre les ressources que nous offrent ces plantes grandies et fleuries à chaque fourré, à chaque coin de champ : la sauge, la centauree, le bouillon-blanc, la mauve, la fleur de sureau, la bourrache. Ils devenaient herborisateurs sans connaître le mot, et répétaient le soir à leurs familles la leçon de la journée en étalant sur la table les bottes de fleurs et d'herbes qu'ils devaient dessécher, étiqueter et garder.

Jamais Zacharie, qui avait lu bien des contes bleus, ne parlait à ses écoliers de fées, de géants, de poulpiquets. Le domaine de la diablerie, des apparitions, égare l'esprit de l'enfant sans le réjouir, sans le développer. Il le rend craintif, tremblant, et les sentiments dangereux s'engendrent ; l'enfant accessible à la terreur n'aura jamais la spontanéité, la générosité, de celui qui ne tremble que devant ce qui est mal.

Et cependant Zacharie contait beaucoup d'histoires, des histoires de bergers surtout, et comme ses écoliers devaient devenir des paysans, ils y prenaient un grand plaisir. Les enfants de la campagne s'intéressent fort à David berger, combattant les ours et les lions avec sa fronde, car les loups et les sangliers de la

forêt de la Nouée sont aussi hardis et presque aussi effrayants. La bergère de Nanterre soutenant les droits de l'humanité devant un vainqueur barbare charmait les enfants ; et quand Zacharie leur parlait de la Vierge du Bois-Chenu défendant la France contre l'Angleterre, les pasteurs poussaient des cris d'enthousiasme, et se juraient de soutenir la gloire du drapeau quand la conscription les ferait soldats. Et ne croyez point que les écoliers trouvaient moins d'intérêt aux actions de Geneviève de Paris, de Jeanne de Vaucouleurs, qu'ils n'auraient fait aux aventures du prince Farfadet ou la fée Dentue. Ils savaient bien que jamais ils n'épouseraient des filles de rois, que jamais ils ne feraient de dons merveilleux à des enfants au berceau ; mais il comprenaient que le berger peut être brave, bon, vaillant et pieux, et l'émulation leur venait d'égalier ceux de Bethléem, de Domremy et de Nanterre.

Dans les bois il s'agissait d'épier les mœurs des creuseurs de terriers, de cueillir des champignons : On ne dénichait pas les oiseaux pour gober leurs œufs ou mettre les petits en cage. Zacharie expliquait que les oiseaux sont les grands échenilleurs des campagnes, et que s'ils ne prennent pas de brevet, c'est par orgueil des services rendus. Il citait le nom de chaque espèce d'oiseaux qui poursuit telle mouche, tel ver, et sauve les fruits, les grains, de leurs ravages. Le maître d'école ne défendait pas seulement l'oiseau parce qu'il est leste, coquet, charmant et que sa gaieté réjouit le cœur de l'homme. Il le montrait utile, surtout. C'est la mésange qui détruit la mouche dont la piqûre harcèle les grands bœufs, la grive qui empale les sauterelles ; chaque oiseau a ses mets préférés dans la chasse à l'insecte.

"Privez les oiseaux, répétait Zacharie, ne les emprisonnez, ne les tuez jamais... Les grands dompteurs de bêtes féroces, les plus habiles charmeurs d'oiseaux ont été les hommes les plus doux. Un esclave romain, fuyant le carcan de son maître, apprivoisa un lion qui, plus tard, dans le cirque, lui sauva la vie ; une femme à Maldonata, une autre à Florence vainquirent la faim des bêtes fauves. Un homme que l'Église mit au rang des saints ressentait pour tous les êtres de la création une telle tendresse qu'il les appelait ses frères. Il ne parlait jamais des faiseuses de miel

sans dire : " mes sœurs les abeilles. " Dans le bourg d'Alviano le bruit d'une volée d'hirondelles l'empêchant de parler, il les pria de rester paisiblement sur un toit jusqu'à ce qu'il eût fini d'expliquer la sainte parole, et elles obéirent. Il privait des colombes et jouait avec elles comme un enfant. Un jour rencontrant un boucher qui menait une brebis à l'abattoir, et voulant soustraire la pauvre douce bête à la mort, il supplia un riche marchand qui passait de lui donner assez d'argent pour payer cette brebis. Quand elle lui appartint, il la mena chez l'évêque, puis dans un couvent de pauvres filles qui la gardèrent pour l'amour de lui et lui tissèrent une robe de sa laine. Dans le désert les ermites avaient les lions pour gardiens et pour ensevelisseurs. L'animal s'éloigne de l'homme parce qu'il le redoute. Dans le paradis terrestres les tigres se couchaient aux pieds d'Ève. La grande force est d'être bon."

Pour être faites simplement, ces leçons n'en portaient pas moins des fruits. Au savoir plus étendu de Zacharie, Patience mêlait son expérience paternelle. Parfois maître et écoliers rencontraient dans les champs l'abbé Kervot lisant son bréviaire. Il reprenait l'enseignement interrompu ; ce que Patience et Zacharie disaient en regardant la terre, le recteur le répétait en regardant le ciel ; alors le vieux prêtre revenait avec le maître d'école, et les laboureurs les saluaient de loin.

Si les journées étaient bonnes, les soirées n'étaient ni moins douces ni moins profitables. Il arrivait souvent qu'après le repas Zacharie devenait écrivain public. Combien de lettres écrivait-il pour les mères dont les fils étaient à l'armée, pour les pères dont les filles servaient à la ville ? Encore fournissait-il le papier avec son style et son temps !

La renommée de Zacharie s'étendait loin. Autant valait souvent le consulter que le juge de paix ; il écoutait avec plus de patience qu'un avocat, cela coûtait moins cher : il possédait d'ailleurs comme eux un code à tranches tricolores. Un soir, Angélus vint toute timide prier Zacharie d'écrire pour elle à sa marraine.

" De grand cœur, répondit le maître d'école, mais la lettre lui serait bien plus agréable venant de ta main.

— Je ne sais pas écrire, dit Angelus.

— Pourquoi n'apprends-tu pas ?

— Je suis trop grande pour aller à l'école.

— Si Guéméné le veut, je te ferai la classe le soir."

Le tailleur et sa fille acceptèrent cette offre, et Angélus devint l'élève de Zacharie. Son intelligence, son désir d'apprendre, un naïf amour-propre la servirent si bien, que le jeune homme, effrayé du peu de temps pendant lequel il lui serait permis de continuer ses leçons, repoussait parfois les cahiers en lui disant :

" Tu fais trop de progrès ! "

Angélus, qui croyait devenir agréable à son professeur en apprenant vite, n'y comprenait plus rien ; mais elle redoublait de zèle pour tracer en gros, en moyen et en fin des lettres fleuronées déliées.

Guéméné ne parla point à Zacharie de payer le prix de ses leçons, mais il se fit une joie d'habiller son jeune ami, et certes nul gars dans le pays ne put se vanter d'avoir des vestes mieux piquées et des gilets plus historiés de broderies.

Quand Guéméné venait chercher sa fille, il apportait son biniou. Les deux sonneurs s'en donnaient à cœur joie. Bientôt dans le village on ne parla plus que des deux musiciens ; les voisins quittaient leurs fermes pour les écouter ; il fallait même promettre que, de temps à autre, le soir, dans la classe vide d'écoliers, on se réunirait pour chanter les chansons du pays et répéter les airs nationaux.

Un dimanche au sortir des vêpres, la fermière des Halliers, une jeune et jolie veuve qui avait du bien au soleil, aborda Zacharie pour lui demander s'il ne sentirait point à mettre au net ses comptes avec Lucas le farinier. Elle avait bien inscrit le blé livré, mais avec un grand désordre, et ne s'en tirerait jamais si le jeune maître ne calculait tout suivant la vérité et sa conscience.

" On vous renomme grandement dans le pays, dit-elle, et j'ai bonne confiance dans votre savoir et votre justice. Mon valet a mis les livres dans la charrette ; si vous le pouvez, rapportez-les moi aux Halliers dimanche prochain.

— Eh bien ! j'irai, " dit Zacharie.

Le jeune homme travaillait le lendemain à débrouiller tous ces chiffres quand Lucas le farinier entra chez lui.

" J'ai souci, dit-il, de mon règlement avec la maîtresse des Halliers... C'est une

fine mouche ! mais si tant jolie veuve, que je n'ai mie le courage de lui garder rancune Cependant, mon garçon, je te prie d'additionner, de multiplier et surtout de soustraire le plus que tu pourras J'ai derrière ma porte un sac de fleur de froment qui ne doit rien à personne, il ne m'en coûtera guère de le voiturer chez toi... Toute peine mérite salaire.... Les hommes doivent s'entendre entre eux.... les femmes ne comprennent rien aux affaires...

— Mais vous convenez que la maîtresse des Halliers est une fine mouche...

— C'est selon ! elle allonge des chiffres de fourniture, ce n'est pas malin... Mais elle repousse la demande profitable... Si l'eau court à la rivière, le blé doit aller au moulin, pas vrai ! Eh bien ! qu'est-ce que cela fait que je ruine la fermière si je l'épouse ? ...

— Vous appelez cela une compensation ? dit en riant Zacharie.

— Eh ! mais ! répliqua Lucas en hausant d'un geste saccadé son gigantesque col de chemise.

— Écoutez bien, reprit le maître d'école, voici sur cette table les registres de la veuve, voici les vôtres ; je compterai selon ma conscience ; en fait de chiffres faux, allez ailleurs.

— Enfin, si tu as besoin de blé...

— Tous ceux de la Beauce ne suffiraient point pour payer un mensonge ; voilà ! Maintenant reprenez ou laissez vos livres, à votre gré. »

Lucas partit en maugréant. Zacharie, convaincu de sa mauvaise foi, lui donna tort dans l'affaire des Halliers, et le farinier devint son ennemi mortel. La maîtresse du beau domaine convoité par le meunier apprit quelle honnête conduite le maître d'école avait tenue, et lui en resta profondément reconnaissante. Elle ne voulut point payer immédiatement le jeune homme de ses soins ; sa délicatesse lui conseilla d'attendre. Du reste, il en était presque toujours ainsi pour Zacharie. Quand il avait pendant une saison écrit les comptes, les lettres d'un paysan, celui-ci faisait un jour porter par sa femme à la maison d'école quelques aulnes de toile, une cravate de soie, une paire de poulets gras. Il y avait alors festin chez Patience ; Guéméné et sa fille s'asseyaient à sa table et le garçon leur faisait ensuite la conduite au son du biniou.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE.

Cœcilia, par l'abbé Périgaud. In-12, 372 p. 1882. Paris, Victor Palmé, 75 cts. J. B. Rolland & fils, libraires-dépôtaires.

Pourquoi ce récit est-il intitulé *Cœcilia* au lieu de s'appeler : *Sainte-Cécile* ? l'auteur en donne ainsi l'explication : L'histoire véritable ne souffre pas de fictions, or il a cru devoir s'en servir pour dramatiser l'action et pourtant il n'a pu donner à son héroïne le nom historique de *sainte-Cécile*.

Mais cette *Cœcilia* est tellement notre *sainte Cécile* dans sa famille, dans les moindres actes de sa vie, dans toutes les circonstances de son martyre que nous trouvons ce changement de titre au moins inutile. Pour nous, pour tous, M. l'abbé Périgaud a fait une vie de *Sainte Cécile*. Pour nous, son livre, d'ailleurs intéressant, est une amplification dramatisée de la *Sainte Cécile* de dom Guéranger. L'auteur a suivi la méthode du cardinal Wiseman, de M. Quinton, etc..... et il nous a donné quelques détails sur la vie romaine dans les premiers siècles du christianisme. Pour être sincère, nous devons ajouter que le style de l'ouvrage laisse souvent à désirer.

Ces observations faites, nous n'hésitons pas à recommander ce livre aux bibliothèques paroissiales

Les Coiffes de sainte Catherine, par Raoul de Navery, 1 vol. 75 centins, en vente à la librairie de J. B. Rolland et Fils, Montréal.

Le roman *Les Coiffes de sainte Catherine* est un de ceux qui mettent le plus en lumière les qualités propres au talent de cet auteur si populaire. Les côtés dramatiques de l'action se fondent dans des scènes d'une délicatesse exquise. Il se trouve naturellement, dans un livre portant ce titre, un grand nombre de portraits de femmes ; l'auteur a personnifié dans chacune de ses créations une des raisons pour lesquelles les jeunes filles prennent et gardent ces "coiffes de sainte Catherine" depuis l'attristante pauvreté, jusqu'à la faute du père dont l'une d'elles porte le poids ; de la vocation religieuse qui met sur le front de la première le voile des novices, jusqu'à la laideur qui semble vouloir en conduire une autre à la solitude. Enfin, dominant ce groupe, une jeune fille réunissant tous les talents à toutes les grâces, et prenant ces "coiffes de sainte Catherine" parce que la gloire est venue, et qu'elle porte, suivant madame de Staël, le deuil éclatant du bonheur. Un grand et légitime succès sera fait aux *Coiffes de sainte Catherine*.

Les Dupes, par Raoul de Navery, 1 vol. 75 centins, en vente à la librairie de J. B. Rolland et Fils, Montréal.

Dans les *Dupes* de Raoul de Navery, l'étude est d'un genre bien différent. Très morale et très

profonde, elle prouve que, dans la vie, les vraies dupes sont ceux qui prétendent duper autrui. Les âmes généreuses, ceux qui sacrifient au devoir une portion de leur fortune, ceux qui pleurent, ceux qui gardent en eux le germe de la vertu, le culte des choses héroïques, ceux-là, quelque malheur qui les frappe, ne sont jamais dupes. Ils ont eu, en dépit de l'injustice et de l'ingratitude, les joies amères, mais sérieuses de l'abnégation, de la piété, de l'héroïsme; fussent-ils vaincus en apparence dans la vie, il faudrait encore les envier et non les plaindre.

Une action fortement avouée soutient cette donnée très large, à laquelle l'auteur a joint l'éclat habituel de son style.

Docteur Paradis (le) et sa famille, 1730-1881, par l'abbé Boussard, curé de Saint-Pierre d'Auxerre, in-8 ix-387 p., avec un portrait à l'eau-forte, 1881, \$1.50. Paris, Putois-Cretté; Montréal, J. B. Rolland et Fils, libraires-dépositaires.

Pendant plus d'un siècle et demi, une famille honorable entre toutes, riche de qualités humaines et de vertus divines, a fait l'admiration de la ville d'Auxerre (Yonne), en même temps qu'elle a été une de ses gloires les plus grandes et les plus pures; c'est la famille Paradis. Aussi bien, ce livre est plus qu'une biographie, c'est le tableau parfait d'un intérieur charmant et rare, doux et majestueux, digne d'attirer tous les regards. Nous n'en pouvons retracer que les lignes principales.

La lecture de cette vie merveilleuse et belle entre toutes produira un double effet. Elle rendra le croyant meilleur, et plus d'un incrédule fera, s'il n'est pas de parti pris, un acte de foi. Au docteur éminent d'Auxerre sera dressée, nous avons l'espoir, une statue dans sa ville natale, théâtre de son dévouement et de son zèle. Le monument que vient de lui élever son biographe sera toujours admiré, sans subir les injures du temps ni celles de la main des hommes.

ERRATA.

(Livraison précédente.)

Page 241, 2de colonne, 33e ligne : lire *lisons* au lieu de *lions*.

Page 241, 2de colonne, 54e ligne : écrire *classe* au lieu de *classe*.

Page 242, 2de colonne, 26e ligne : lire 287 au lieu de 237.

Page 243, 2de colonne, 17e ligne : lire 76.26 au lieu de 762.6.

Page 243, 2de colonne, 25e ligne : lire fr. 69.13 au lieu de \$69.13.

Page 245, 1re colonne, 40e ligne : lire 16x au lieu de 26x.

AVIS AUX LIBRAIRES !

MM. DESCLÉE, DE BROUWER & CIE., IMPRIMEURS A LILLE (FRANCE) ET A BRUGES (BELGIQUE) désirent entrer en relations avec les Libraires-dépositaires des principales villes du Canada pour la vente de leurs publications classiques, théologiques, liturgiques, littéraires, etc., etc., et de leurs imageries religieuses et de fantaisie. Envoi franco de spécimens et catalogues.

Aux Maisons d'Education et à MM. les Commissaires d'Ecoles.

On voudra bien se rappeler que notre **Librairie** offre l'avantage de l'**assortiment le plus complet de Livres Classiques** et de **Fournitures d'Ecoles**, et que nos prix sont des plus réduits. Nous vous engageons à bien vouloir nous faire parvenir vos ordres aussitôt qu'il nous sera possible, afin de ne pas éprouver de retard à l'**ouverture des classes**.

Catalogues, listes de prix, Echantillons de Papier, etc., envoyés sur demande.

J. B. ROLLAND & FILS,

Libraires, Editeurs de la nouvelle série de Livres de Lecture de Montpetit

N^o. 12 ET 14, RUE ST. VINCENT, MONTREAL.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Organe des Instituteurs catholiques de la province de Québec.

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS
PAR LIVRAISON DE 32 PAGES.

J. B. ROLLAND & FILS.

LIBRAIRES-EDITEURS

Nos. 12 et 14, Rue Saint-Vincent, Montréal.

Le prix d'abonnement n'est que D'UN DOLLAR par an payable d'avance et D'UN DOLLAR ET DEMI payable à la fin de l'année.

N. B.—Les annonces pour "demandes d'instituteurs" et "situations demandées," seront publiées pour le prix de \$1.50, et \$1.00 seulement pour les abonnés du Journal; les autres annonces seront insérées au prix de 10 centins la ligne pour chaque insertion.